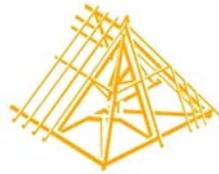


LES CHEVALIERS TIREURS DE CHAMBÉRY



Bulletin d'information 2023 • 2024



ARBRUN

CHARPENTE



Charpente

Maisons
ossature bois

Couverture

Zinguerie

Terrasses

Agrandissements

Abris
extérieurs



Zone industrielle de l'Albanne • 73490 LA RAVOIRE

Tél. 04 79 28 03 42 • Tél. 06 71 04 91 52

www.arbrun-charpente-savoie.com

Sommaire

Le mot du Président de la Compagnie	p. 2
La Compagnie des Chevaliers Tireurs	p. 3/4/5
Rapport moral de la Présidente du club sportif	p. 6/7/8
Bilan des activités au 23 juin 2023	p. 9/10/11
Les Chevaliers Tireurs de Chambéry	p. 12
Nos partenaires	p. 13
Au revoir Anthony	p. 13
Le comité directeur de la Compagnie	p. 14
Le comité directeur du club	p. 15
Le règlement intérieur du club	p. 16/17
Admission au Club des Chevaliers Tireurs	p. 18
Axes de travail, politique du club	p. 20
La formation pour tous	p. 22
Vers une détention d'arme ou renouvellement	p. 24
Les dates clés du SIA	p. 26
Tir de Noël - Décembre 2022	p. 27
Organigramme du club	p. 28/29
Les concours internes	p. 30
Le tir des éléphants - Saison 2022/2023	p. 32/33
Les concours amicaux inter-clubs	p. 34
Le tir de la Saint Benoît 2023	p. 36
Challenge 10m - Décembre 2022	p. 38/39
Le calendrier de la saison 2023/2024	p. 40/41
Nos différents stands	p. 42/44/45
La saison sportive 2022/2023	p. 46/47
Merci à vous !	p. 48

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs et les personnes qui ont permis l'édition de ce bulletin.

CLUB DES CHEVALIERS TIREURS DE CHAMBÉRY
405, route des Chevaliers Tireurs • 73190 SAINT-BALDOPH
Tél. 04 79 28 23 36 • E-mail : contact@ctchambery.org
www.chevaliers-tireurs-chambery.fr



Réalisé par PASTEL Impression Saint-Baldoph 04 79 28 22 08

Le mot du Président de la Compagnie



Chers amis,

Je viens une nouvelle fois fermer une année de plus au service de la Compagnie et de ses membres, mais également une nouvelle année avec ses imprévus, ses nouveaux membres comme ses vétérans et toutes les nouvelles qui feront encore que certains seront mécontents et le clameront comme d'autres apporteront toute leur énergie à critiquer tout ce qu'ils n'ont pas fait et qui auraient mieux fait que les autres !

Cette nouvelle année commence avec des changements importants au sein des deux associations qui vivent et font vivre nos installations. Plusieurs responsables dans ces deux entités, cela devrait nous annoncer de nouveaux bénévoles, un nombre en pleine progression de tireurs et donc une nouvelle énergie pour faire fonctionner cette grosse « usine ».

Je devrais être heureux de ces changements mais cette année le terrain est différent.

Ce petit mot que j'aimais vous communiquer chaque année faisait le compte des journées consacrées à la Compagnie et ses membres.

Ce sont des milliers de journées et quarante années à la présidence de la Compagnie, dont dix à la présidence du Club qui donnaient l'impression que les journées allaient plus vite sur le stand et que cette fête ne finirait jamais.

Je me voyais bien continuer comme cela plus longtemps (quand on aime on ne compte pas) mais depuis trois ans j'ai un nouvel adversaire, le Covid 19, qui ne plaisante pas et m'a fait perdre une partie de mes forces. Je vais donc m'économiser pour retrouver celles-ci et je serai le supporter de mes camarades.

J'ai prévu de renoncer à être candidat à la tête de la Compagnie mais je serai présent pour aider les Compagnons, pour former les jeunes (*ils sont notre avenir !*) et conseiller les grands. Je ne présenterai pas de candidature au poste de Président au mois de décembre.

J'ai rangé les pistolets mais je tiens toujours la plume au service de la Compagnie et pour rappeler que notre devise célèbre est : « **L'honneur et les dames** » !

*Henry PERRET,
Chevalier Tireur*



La Compagnie des Chevaliers Tireurs

LE TIR DES DIGNITAIRES - TIR DU PAPEGAI



Le premier Roi du tir dont on trouve trace en Savoie s'appelait Tierric Clément. Il était chambérien, habitait Place Saint Léger et fut Roi des tireurs de Savoie en 1382. Ce tir eut-il lieu au jardin du Verney qu'Amédée VI venait d'offrir au chambériens en 1381 ? On peut le supposer car c'est là que se déroulaient les tournois de chevalerie, de tir à l'arc ou d'arbalète.

Au Moyen Âge, les tirs de l'oiseau ou du papegai qui servaient à désigner les Rois du tir, se faisaient, selon les villes, soit au sommet d'un mât (Pays de Gex), soit au sommet d'une tour souvent nommée tour du papegai ou de l'oiseau (Le Mans, Carcassonne).

Avant la naissance de la Compagnie, l'éducation des jeunes gens et l'animation de la ville de Chambéry étaient assurées par « l'Abbaye de la Bazoche ». Il s'agissait au départ, de scènes religieuses jouées sur des tréteaux en pleine rue mais, avec le temps, elles avaient laissé place à des comédies, farces et pantalonnades plutôt grivoises. En raison de ses débordements, chahuts, charivaris, rixes en tout genre, le Sénat de Savoie interdit les activités de l'Abbaye de la Bazoche, et celle-ci forma alors une compagnie armée sous le nom de « **Enfants de Ville** » qui entraînait les jeunes gens à la pratique des armes.

En 1509, les tireurs, dirigés par Dom Philippe Mallet, obtenaient du Duc Charles III de Savoie, par lettres patentes, l'autorisation de créer une association nommée

« **Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry** ». Dans ce document (archives de Turin) est mentionné le tir traditionnel du Roi et pour lequel les tireurs recherchaient une reconnaissance officielle. L'objet de cette compagnie était aussi de fournir aux chambériens et surtout à la jeunesse une activité encadrée et réglementée afin de « **bannir l'oisiveté, mère de tous les vices** » et de s'entraîner au tir dans une compagnie régulièrement constituée.

Chaque année, en effet, ce tir du papegai servait à décerner les titres de Roi, Prince et Connétable. Ce tir existait pour les différentes armes utilisées alors, et on avait un roi pour les archers, un pour les arbalétriers, un autre pour les arquebusiers et un enfin pour les couleuvriniers. Ce tir était très prisé car le Roi du tir était exonéré d'impôts et taxes pour un an. En effet, qui dédaignerait ce privilège quand l'adresse ou la chance peut en donner l'accès ? Ainsi, dans les lettres patentes de 1509, il fut stipulé que le Roi du tir était exonéré d'impôts pour un an et que les syndics de la ville avaient obligation de le consigner dans les livres de la ville. C'est ainsi que la liste des Rois du tir a pu être reconstituée.

Les Ducs de Savoie, comme tous les Rois et Princes des siècles passés, étaient désireux de favoriser et développer la pratique du tir et l'adresse des tireurs. Outre le fait d'occuper la population et « bannir l'oisiveté mère de tous les vices », autoriser la création d'une compagnie de tir non militaire était pour eux une façon de s'assurer un vivier de bons tireurs auxquels ils pouvaient recourir en cas de besoin. Ce qu'ils firent à plusieurs reprises.



La Compagnie des Chevaliers Tireurs



A Chambéry, comme d'ailleurs dans d'autres villes, la veille du tir du Papegai, l'oiseau était promené par toute la ville, précédé de trompettes. La convocation à ces tirs était solennelle et on entendait résonner les trompes des hérauts à travers la ville et leurs voix qui clamaient :

« Lon vous fait assavoir de par le roy des archiers que demain encontinent après disner on tirera au papegay des dictz archiers auquel pourront tirer et seront receuz tous archiers actuellement habitanz et tenantz ménaige dedans les clostures des franchises de Chambéry, et non aultres, et celluy qui l'abatra de coup franc assigné sur son corps sera roy des dictz archiers pour ceste année lequel sera exempt par tout le pays de Savoie de toutes tailles, gabelles, ... Celluy qui apres le roys aura faict

le plus beau coupt et plus prouchain en tirant audict papegay sera connestable lequel en l'absence du Roy usera et jouyra des autoritez honneurs et immunitéz du Roy ».

Ce privilège, puisque c'en était un, fut aboli en 1860 lors de l'Annexion de la Savoie à la France. Cependant, les Chevaliers Tireurs ont continué après cette date à organiser le tir annuel des dignitaires et à décerner les titres de Roi, Prince et Connétable. Aujourd'hui, on ne tire plus sur une cible fixée sur un oiseau de bois, mais sur une cible traditionnelle sur laquelle on fixe un empiècement de 40 mm de diamètre. L'impact est mesuré avec un appareil de précision fabriqué à Genève à la fin du XIX^e siècle.

Contrairement à d'autres sociétés de tir et surtout de tir à l'arc qui ont conservé ce tir traditionnel avec le nom de tir du Papegai, notre tir est devenu le tir de la Mouche. Il reste cependant un pincement au cœur du Roi de chaque année qui rêve encore d'exonération d'impôts ...

Texte : Madeleine Perret

Illustrations : André Jacques

LE TIR DE LA SAINT BENOIT

La vie de la Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry des siècles passés était rythmée par les entraînements au jardin du Verney au pied de la tour du Bercel, les tirs du papegai, les bats, les parades à travers la ville, l'accompagnement en cortège lors des visites des Ducs de Savoie à Chambéry, les concours

organisés par les compagnies des autres villes de Savoie pour lesquels les tireurs partaient parfois pour plusieurs jours à cheval avec armes et bagages ou encore ceux organisés par la Compagnie.

Pendant les guerres, à chaque occupation du territoire par l'ennemi, la



La Compagnie des Chevaliers Tireurs

Compagnie était dissoute mais se reconstituait une fois l'envahisseur reparti. Tout cela fonctionna très bien environ trois siècles jusqu'à ce que la Révolution française ne change la face de l'Europe et les hommes. La Savoie était devenue le département du Mont Blanc et la Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry était dissoute une fois de plus pour plus de vingt ans. Cette longue interruption a laissé des traces puisque beaucoup de sociétés de tir en Savoie et Haute-Savoie n'ont pas survécu à cet arrêt.

Après la période française, un chambérien au destin extraordinaire, Benoit Leborgne, Comte de Boigne, Général revenant des Indes où il avait fait fortune, rebâtit la ville et redonna vie à la Compagnie des Chevaliers Tireurs. Bienfaiteur de la ville il était également notre bienfaiteur. Il devint Président de la Compagnie, équipa et habilla les tireurs dans les années 1820, et fit donation d'une rente à l'association pour qu'elle soit à l'abri des problèmes financiers à l'avenir. Pour le remercier, les tireurs firent réaliser son portrait en habit de Chevalier Tireur tenant à la main l'acte par lequel il faisait donation d'une rente à la Compagnie. Ce tableau se trouve au musée Savoisien à Chambéry, l'acte de donation, toujours en possession de la Compagnie, a été exposé en salle d'honneur lors de la journée du patrimoine le 16 septembre dernier.

Si Benoit de Boigne a sauvé la Compagnie lors de sa renaissance en 1824, sa générosité a permis de traverser une autre épreuve. Lors de l'Annexion, Napoléon III,

estimant que Chambéry manquait de jardin public a décidé que le champ de tir situé au Verney ferait un excellent parc de promenade pour les chambériens. Voici donc les tireurs expulsés de leur terrain d'entraînement. Pour construire un grand stand moderne, la Compagnie vendit alors à la ville de Chambéry la rente que Benoit de Boigne lui avait faite et le stand, le long de l'Hyères à la Folatière, est inauguré en 1870.



Tableau : Musée Savoisien

Les Chevaliers Tireurs y resteront 100 ans avant d'être à nouveau expropriés. Du stand, il reste un pilier du portail d'entrée, le mur le long de la 1006 qui reçoit les expressions d'art visuel, le nom donné à l'avenue des Chevaliers Tireurs. Dans le stand actuel, on trouve quelques affiches de tir, des blasons et quelques photos dont celle en salle d'honneur rappelant le tir international

organisé en 1909 pour fêter les 400 ans de la Compagnie.

Depuis 1973 les Chevaliers Tireurs ne sont plus à Chambéry mais à Saint Baldoph. Pour autant, ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à Benoit de Boigne.

Un tir commémoratif lui est consacré, et, en 1983, le Président Henry Perret décide de réunir le tir des Dignitaires et le tir qui honore Benoit de Boigne.

C'est donc depuis cette date que le tir des Dignitaires est organisé lors du tir de la Saint Benoit. Depuis sa création en 1993, c'est le Club des Chevaliers Tireurs qui est chargé chaque année de son organisation.

Texte : Madeleine Perret



Le rapport moral de la Présidente du club sportif



**Mesdames,
Messieurs,
Cher(e)s adhérent(e)s,**

Bienvenue à vous tous, pour cette assemblée générale qui est aussi la première pour moi en tant que présidente.

Je tiens à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre activité et au développement de notre association.

Merci du soutien que vous m'apportez ! J'en ai besoin, car être présidente, ce n'est pas seulement gérer le quotidien.

Être présidente, c'est représenter dignement notre institution, c'est animer une équipe, faire naître une dynamique et de la motivation. C'est fédérer autour d'un projet.

C'est également écouter et échanger avec les territoires. C'est un travail d'équipe avec les commissions. C'est savoir dégager les orientations stratégiques et c'est enfin rechercher les moyens économiques pour mettre en œuvre les actions que l'on se fixe.

Nous arrivons aujourd'hui à cette première étape qui est l'assemblée générale.

L'exercice du premier rapport moral n'est évidemment pas facile. Il s'agit de faire le bilan moral et le bilan d'activité de notre association, alors même que les attentes sont nombreuses.

Beaucoup de nouveaux membres du comité ont été élus l'année précédente et nous avons travaillé ensemble.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée.

En cette année, le comité s'est réuni 4 fois plus les différentes réunions des commissions. Le bureau a pour fonction de traiter des questions nécessitant des prises de décisions rapides telles que les ressources humaines, les finances, les travaux d'urgence et divers.

Tous les comptes-rendus de ces réunions peuvent être envoyés aux adhérents, s'ils le souhaitent et à leur demande, afin de se tenir au courant de l'évolution des actions et des prises de décision au sein de ces instances.

L'assemblée générale annuelle est un moment privilégié de dialogue, de rencontre et d'échange. Et je m'efforcerais qu'il en soit toujours ainsi.

Avant de continuer, permettez-moi de rendre quelques hommages.

Mon premier va vers ma famille, et tout particulièrement mes enfants. Nombreuses, sont les fois où nous avons dû reporter nos rencontres, nos repas, mais rien ne serait possible sans leur compréhension et leur soutien.

J'ai une pensée particulière pour Dominique MAQUIN qui nous a quittés en décembre dernier alors qu'il venait tout juste d'emménager avec sa femme Fabienne dans la région espérant passer quelques belles années de retraite parmi leurs enfants et leurs amis Tireurs. Dominique était passionné de tir, lui-même sportif de très Haut Niveau, arbitre régional, président de comité départemental, président de club (et j'en passe).



Le rapport moral de la Présidente du club sportif

Il aurait été riche d'entraide, de solidarité, mais la maladie en a décidé autrement.

Je veux saluer et honorer les membres du comité directeur sortant qui n'ont pas souhaité renouveler leur mandat l'année dernière. Messieurs Hervé GERARD et Serge BILLIEMAZ qui sont depuis membres d'honneur de notre comité.

Cette année, je salue Madame Jacqueline BOUFFARD. En mon nom personnel et au nom du comité, je la remercie pour sa fidélité, son engagement durant ces années.

Je demande que Madame Jacqueline BOUFFARD soit elle aussi membre d'honneur de notre comité, pour toutes ces années de bénévolat au sein du club.

Je souhaite associer à ces remerciements la présence officielle de 3 moniteurs qui ont formé 200 nouvelles personnes et la présence moins officielle, mais tout aussi précieuse, dont on en parle peu, de toutes ces personnes qui officient au quotidien pour faciliter la pratique du tir sportif aux enfants, aux adultes et la sécurité de tous. Merci à eux.

L'an dernier, lors de notre dernière assemblée générale, le club comptait 860 adhérents à jour de leur cotisation.

Aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 980 soit une progression de 14 % (872 adultes et 108 jeunes). Nous sommes le 16^{ème} club national sur 1655 clubs.

Les jeunes représentent 11 % de nos adhérents et les femmes représentent 18 % pour une moyenne nationale de 11,3 %.

Cela doit nous amener à la mise en place d'un développement encore plus performant pour augmenter et pérenniser nos effectifs.

Nous devons développer le tir au féminin, le para tir, le sport entreprise, le sport santé (nos anciens représentent 30 % des adultes) par des nouvelles manifestations, des journées découvertes par exemple, et j'attends vos propositions... Nous pouvons avoir des aides financières pour cela.

Nous allons également développer le mécénat.

Je remercie les organismes publics, les associations et les entreprises qui nous soutiennent par des subventions et autres :

L'agence Nationale du Sport, le Département de la Savoie, Grand Chambéry.

La ligue de tir Dauphiné-Savoie par une aide financière aux écoles de tir et le comité départemental de tir par une dotation matériels.

Les entreprises Grésivaudan Location et Savoie Flock.

Cette saison, nous avons la volonté d'accueillir des Handi Sport.

Début de ce mois, au 10M, nous avons accueilli durant une semaine, 4 para-biathlètes et leurs assistants de l'équipe de France qui reprenaient leur saison sportive par un stage de performance en tir. Anaïs BESCOND leur coach et Vincent DUCHENE entraîneur chef, tous ont été ravis de la prestation que nous leur avons apportée. Ils reviendront chez nous.



Le rapport moral de la Présidente du club sportif

Continuons d'accueillir des stages, de partager et d'échanger avec des personnes à mobilité réduite. Il faut les intégrer parmi nous.

Gardons tous notre conviction, et notre détermination à bâtir l'avenir de notre club !!! Nous allons continuer d'agir avec audace.

J'en profite pour vous annoncer l'organisation d'un championnat de France 10-18 M à Chambéry en février 2027. La rencontre avec Savoie Expo a déjà eu lieu. La fédération travaille actuellement sur plan pour l'agencement du championnat. Ils vont venir courant octobre-novembre prendre connaissance des lieux.

Vous savez que ce n'est que sur vous tous que le club peut compter.

À partir du 1^{er} septembre vous serez sollicités pour participer à la vie du club en général et l'organisation des challenges en particulier.

Je vous remercie d'avance de votre participation et de votre engagement.

Cette saison, Amaury CAPDEVILLE a suivi la formation fédérale Capacité d'Accueillir et de Conseils (CAC), Jean-Michel HATZENBERGER va la suivre ce dimanche. Anthony POUCHOY a obtenu son diplôme fédéral d'animateur, Philippe GIANZILY a obtenu son diplôme du Certificat de qualification professionnel (CQP). Félicitations à eux.

Cette nouvelle saison, nous allons poursuivre la formation.

Anthony s'est inscrit pour suivre la formation du certificat de qualification professionnel et Hervé SODER qui lui a déjà obtenu celui-ci il y a 2 ans, poursuit le cursus de formation par le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

Nous serons là pour les soutenir, les aider.

Un emploi à l'accueil va avoir lieu à la rentrée de septembre.

Voilà l'essentiel des informations que je devais vous communiquer.

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s adhérent(e)s, je vous souhaite de belles vacances d'été et une très belle saison sportive 2023-2024.

*Fabienne PATURAUD,
Présidente*



Bilan des activités au 23 juin 2023

Commission Gestion Sportive

À la date de l'assemblée générale, la saison 2022/2023 n'est pas encore terminée pour les compétiteurs. Néanmoins, il est à noter une croissance du nombre de tireurs qui ont participé aux championnats de France dans différentes disciplines.

● **Championnats de France 25-50m – Volméranges-les-Mines (57)**

Du 20 au 28 juillet 2022, 11 tireurs du club des chevaliers tireurs ont participé en individuel à ce championnat qui a regroupé plus de 1500 compétiteurs. Anne Dupuit remporte la médaille d'or en pistolet. Le 24 juillet, lors du championnat de France des clubs les équipes pistoliers et carabiniers du club ont obtenu de bons résultats et conservent leur classement en division 2 en terminant 6^{ème}/20.

● **Championnats 10m – Montluçon (36)**

Pour les adultes 16 tireurs contre 13 en 2022 ont participé aux championnats de France, ainsi qu'une équipe mixte.

● **Championnats de France des clubs 10m – Saint Gaudens (31)**

En mars 2023, l'équipe « pistoliers » du club, composée de 5 tireurs s'est confrontée aux 19 équipes nationales qualifiées et remporte le titre de champion de France en 2^{ème} division pour se propulser en 1^{ère} division pour la saison 23/24.

● **Championnats de France Ecoles de tir – Montbéliard**

Participation de 6 jeunes de notre club aux championnats de France à Montbéliard (mai 2023) et une équipe « poussine » qui termine 6^{ème}/29.

● **Championnats 25-50m – CNTS-Déols (36) – Juillet 2023**

Engagement de 12 tireurs dont un para-tir contre 9 en 2022. Nous notons également la participation de 2 équipes engagées aux championnats de France des clubs (pistolets & carabines).

● **Championnats 300m – CNTS-Déols (36)**

A noter également la qualification d'une dame aux championnats de France 300m.

● **Championnats TAR & armes anciennes – Juillet 2023**

3 personnes qualifiées : 2 pour le TAR (tir aux armes réglementaires) dont 1 qui prendra part aux championnats de France à Volméranges-les-Mines (57) et 1 personne qualifiée pour les championnats de France armes anciennes au CNTS-Déols (36).

Une parenthèse est faite sur les différents challenges organisés par notre club ou des clubs extérieurs avec une baisse notoire des bénévoles, pour aider à l'organisation, mais également une participation beaucoup plus faible des tireurs qui se déplacent moins. Les compétiteurs d'aujourd'hui se recentrent autour de challenges plus importants, d'où la nécessité de réfléchir à notre calendrier sportif et privilégier l'organisation de quelques gros challenges plutôt que de petites manifestations qui ne motivent pas et conduisent à leur annulation.

*Luc BEDOS,
Référent commission Gestion Sportive*



Bilan des activités au 23 juin 2023

Commission Travaux

Un groupe de travail a été constitué sur la saison 2022/2023 pour réfléchir à la rénovation complète du stand 100m, dont les travaux se dérouleront sur 2 années.

Cette réhabilitation concerne la bute de tir, mais également le pas de tir et son insonorisation. La création d'un chemin d'accès aux cibles carrossable et utilisable aux personnes à mobilité réduite sera également réalisé.

Le projet arrive à son terme, les travaux sont actés et les devis seront présentés au comité directeur, puis soumis au vote. Une réunion d'information sera organisée pour présenter l'ensemble du projet aux adhérents avant travaux.

Après la rénovation du 100 m un projet d'armurerie commence à prendre forme.

Nous remercions les utilisateurs du stand « gongs » de faire preuve de civisme, de balayer et ramasser les plombs. Balais, pelles et seaux sont à disposition.

*Loïc LEFEIVRE,
Référent commission Travaux*

Commission Sécurité - Sûreté

Point intermédiaire sur les travaux de sûreté-sécurité menés depuis septembre 2022.

Le système de vidéo protection a été changé, modernisé et renforcé par l'installation de 23 caméras (intérieur et extérieur) ainsi qu'un complément sur la détection « intrusion » par la mise en place de plusieurs projecteurs de fumée dans des endroits sensibles tels que l'armurerie.

Pour sécuriser la manipulation, le compresseur a été déplacé vers l'armurerie à proximité du stand 10m. Des robinets accessibles depuis l'extérieur du local permettent aux utilisateurs de gonfler les cartouches sans toucher aux compresseurs.

Ces travaux ont également permis d'améliorer les conditions de travail du personnel administratif qui n'est plus soumis au bruit de ces matériels, et des moniteurs par la proximité de cette station de gonflage près des stands 10m.

Enfin un projet sur la création d'une armurerie est également en cours avec la volonté de sécuriser toujours davantage les armes, à la fois pour les adhérents mais également vis-à-vis de la législation puisque nous sommes tenus de mettre en place certains moyens pour renforcer la sûreté.

*Thierry MINNITI,
Référent commission Sécurité-Sûreté*



Bilan des activités au 23 juin 2023

Commission Communication

Bilan de l'activité communication sur la saison 2022/2023 :

● **Communication interne** : une lettre d'information intitulée « *Flash Actu* » destinée à informer, régulièrement l'ensemble des adhérents a été créée et chartée avec une déclinaison sur plusieurs thématiques :

- Vie du club
- Réglementation
- Prévention Sûreté Sécurité
- Evénements sportifs

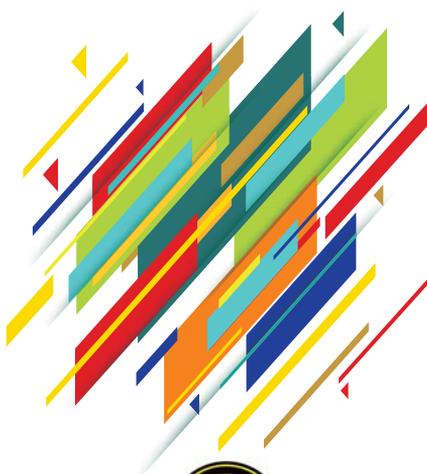
Des affiches ont également été conçues pour annoncer l'organisation des événements sportifs et différents challenges, que ce soit des manifestations internes au club ou inter-clubs.

Une communication sous forme d'affichage a relayé les manifestations ou événements d'autres structures (informations du comité départemental, formation, séminaires, challenges d'autres clubs).

● **Communication externe** : 6 articles de presse sont parus dans le Dauphiné libéré entre août 2022 et mars 2023 donnant une belle visibilité au club des Chevaliers Tireurs.

Pour la saison 2023/2024, la refonte du site internet est prévue, ainsi que le développement du mécénat et la recherche de partenaires financiers.

*Dominique CATELLAT,
Référente commission Communication*



Les Chevaliers Tireurs de Chambéry, c'est :

1 La Compagnie des Chevaliers Tireurs de Chambéry



- Elle reçoit ses Lettres Patentes du Duc de Savoie Charles III en 1509 et elle rédige ses premiers statuts en 1510.
- Elle est propriétaire du site et en assure la gestion (terrain, stand, restaurant).
- Elle assure la préservation et la promotion du patrimoine culturel et historique de la société.
- Elle participe à la promotion du tir.

2 Le Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry



- Il fait pratiquer le tir sportif et de loisir selon les règles de la Fédération Française de Tir.
- Il forme les tireurs.
- Il organise des manifestations sportives (concours, championnats).
- Il organise pour la Compagnie le traditionnel "Tir de la Saint Benoît" qui désigne les dignitaires roi, prince et connétable.

3 Le Restaurant "Les Chevaliers Tireurs"



- Ouvert à tous, il vous reçoit tous les jours sauf dimanche soir et lundi soir.
- Il accueille les groupes (mariages, baptêmes, associations) sur réservation, à partir de 20 personnes.



Nos partenaires

Nos partenaires institutionnels



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Nos partenaires financiers

SAVOIE FLOCK
IMPRESSIONS TEXTILES



Nous adhérons

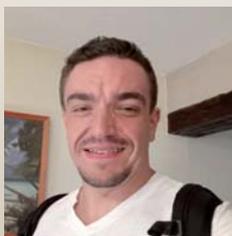


PASS SPORT



Up sport & loisirs

Au revoir Anthony



Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès d'Anthony POUCHOY, animateur au club, survenu tragiquement en septembre dernier.

Anthony venait d'obtenir son diplôme fédéral d'animateur et était inscrit pour suivre la formation du certificat de qualification professionnel.

Nous garderons le souvenir d'une personne souriante, avenante, toujours prête à rendre service.

Nous exprimons toute notre amitié et notre soutien à sa famille.



Comité Directeur de la Compagnie des Chevaliers Tireurs

Président	PERRET Henry
Vice-Président	VOIRON Pierre
Trésorier	GAY-LANCERMIN Georges
Secrétaire	ROULET Jean-Pierre
Directeur de la Basoche	PEPIN Michaël

Membres du Comité Directeur



BERTIZZOLO Settimo
BERTHIER Jean-Louis
BILLIEMAZ David
BILLIEMAZ Serge
CATELLAT Dominique
CORNE Jean-Paul
HERVE Gérard
MINNITI Thierry
OLLIVIER Jacques
PATURAUD Fabienne
PERRET Madeleine
PICAUD Michel
REY Pierre
ROSSET Michel

Membre d'Honneur **GRADEL François**



Comité Directeur du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry

Présidente **PATURAUD Fabienne**
Secrétaire générale **CATELLAT Dominique**
Trésorière **MAQUIN Fabienne***

Membres du Comité



BEDOS Luc
BERTHIER Jean-Louis*
BERTIZZOLO Settimo
CAPDEVILLE Amaury*
CORDEAU Michel
GAY-LANCERMIN Georges
LEFEIVRE Loïc
MINNITI Thierry
PANNIER Francis
PEPIN Michaël
PERRET Henry
PERRET Madeleine
PIERROT Patrick
ROSSET Michel
ROULET Jean-Pierre

Membres d'Honneur

BILLIEMAZ Serge
BOUFFARD Jacqueline
GRADEL François
HERVE Gérard

Les courriers adressés aux responsables doivent être envoyés au :
Stand de Tir des Chevaliers Tireurs
405, route des Chevaliers Tireurs - 73190 SAINT BALDOPH

** Membres cooptés*



Règlement Intérieur du Club des

1. PORTÉE ET CONTENU DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1.1 - Le règlement intérieur ci-dessous a pour but de permettre l'utilisation du stand et la pratique du tir sportif dans les meilleures conditions de sécurité et de convivialité pour tous les membres du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry. Le règlement intérieur définit les droits et les devoirs de chacun des membres du Club, ceux-ci doivent les respecter et les faire respecter par tous les utilisateurs du stand. Chaque Chevalier Tireur a toute latitude pour faire appliquer le règlement intérieur dès qu'il constate un manquement à celui-ci.

1.2 - Le non respect du règlement intérieur ainsi que toute attitude ou comportement pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes, à l'état des locaux ainsi que du matériel, ou nuire à la réputation des membres du Club ainsi qu'aux intérêts généraux de celui-ci sera passible d'une convocation devant un organe disciplinaire de 1^o instance ou d'appel. Les membres du Club doivent se comporter en toute occasion avec la modération et le contrôle d'eux-mêmes indispensables à des utilisateurs d'armes de tir. Ils doivent avoir en toutes circonstances une attitude conforme à l'état d'esprit et aux traditions propres aux Chevaliers Tireurs de Chambéry. Tout comportement contraire entraînera la comparution devant les organes disciplinaires.

1.3 - Le règlement intérieur est, conformément à l'article 16 des statuts, préparé par le Comité directeur du Club et adopté par l'assemblée générale.

2. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CLUB

2.1 - Pour être membre il faut, en application de l'article 3 des statuts, être présenté par deux membres du Club, être agréé par le Comité Directeur et avoir payé la cotisation annuelle ainsi que le droit d'entrée. Chaque membre doit être en possession d'une licence de la Fédération Française de Tir délivrée par le club des Chevaliers Tireurs de Chambéry.

2.2 - Le Comité directeur examine à chaque réunion les demandes d'adhésion. Il est habilité à refuser une demande d'adhésion.

Les personnes qui sont licenciées auprès de la FFTir au titre d'un autre club et qui sollicitent une convention temporaire d'utilisation des installations du stand des Chevaliers Tireurs de Chambéry doivent impérativement joindre à leur demande une photocopie de leur licence fédérale à jour et présenter leur carnet de tir, à jour pour la saison sportive en cours. Cette convention ne leur confère pas le titre de membre du club des Chevaliers Tireurs de Chambéry.

2.3 - En application de l'article 3 des statuts la qualité de membre se perd :

- 1) par la démission,
- 2) par la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation à la date de l'Assemblée Générale.
- 3) par la radiation, prononcée par les organes disciplinaires de première instance ou d'appel, pour tout motif grave ou le non respect du règlement intérieur.

2.4 - En cas de démission ou de radiation, le badge d'ouverture doit être restitué avant le 31 décembre de l'année en cours, au-delà, la caution ne sera pas remboursée.

2.5 - La radiation pour non paiement de la cotisation est prononcée par le comité directeur.

2.6 - Les organes disciplinaires sont composés et fonctionnent selon

les dispositions du règlement disciplinaire préparé par le comité directeur et voté en Assemblée générale. Ce règlement disciplinaire est compatible avec celui de la Fédération Française de Tir.

2.7 - L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an conformément aux articles 9 et 10 des statuts. Son ordre du jour est fixé par le bureau ; les questions diverses que les membres souhaitent voir ajouter à l'ordre du jour doivent parvenir par écrit au Président du Club quinze jours avant la date de l'assemblée.

2.8 - Le Club est administré par le Comité Directeur conformément aux articles 6 et 7 des statuts.

2.9 - Les candidatures au Comité directeur du Club doivent parvenir par écrit au Président quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale. Les candidats au Comité Directeur doivent être détenteurs de la licence FFTir, pour l'année sportive en cours, au titre du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry, ainsi que de leur carte de membre pour l'année en cours.

2.10 - Chaque discipline de tir est dirigée par un responsable qui en définit la pratique, le cas échéant par des règles particulières qui seront affichées sur les stands correspondants.

Ce responsable est en outre l'intermédiaire entre les tireurs de la discipline correspondante et le Comité Directeur pour toutes les questions sportives ou financières.

2.11 - Les manifestations sportives, les concours internes ou externes, les stages (à partir de trois personnes, non membres du Club) et d'une façon générale toutes les manifestations axées ou non sur la pratique du tir, accompagnées ou non de publicité, de sponsoring, de promotions, d'animations ou de dons devront obligatoirement être préalablement soumises à l'autorisation du Président du Club après avis du responsable de tir concerné.

Toutes les demandes de cette nature devront être transmises par écrit.

2.12 - Les dépenses engagées au titre du Club par des membres de celui-ci doivent faire l'objet d'un mandat ou d'une autorisation signée par le président. A défaut les dépenses restent à la charge de la personne qui les a engagées.

2.13 - Les adresses et d'une façon générale tous les renseignements susceptibles d'avoir un caractère confidentiel, concernant un ou des membres du Club ne peuvent être communiqués sans l'autorisation formelle écrite de chaque sociétaire concerné. Tout sociétaire désirant s'adresser aux membres du Club doit le faire par l'intermédiaire d'une demande au secrétaire.

L'envoi de documents sera effectué par le secrétariat exclusivement, moyennant le versement d'une somme couvrant les frais d'envoi. La décision d'envoi est prise par le Comité directeur qui fixe à cette occasion la somme sus visée.

Toute demande dérogatoire à cette mesure doit être faite par l'intermédiaire d'un officier ministériel qui garantira la confidentialité des renseignements sollicités.

3. L'UTILISATION DES STANDS

3.1 - Pour pratiquer le tir les membres du Club doivent être à jour de leur licence et cotisation de l'année en cours, au plus tard le 1^{er} octobre. Il en est de même pour la validité des autorisations de détentions d'armes. Les armes et munitions utilisées sur le stand doivent être en règle avec la législation en vigueur et être en bon état de fonctionnement. L'utilisation de munitions rechargées doit être limité à la personne qui a procédé au rechargement.



Chevaliers Tireurs de Chambéry

3.2 - Les stands sont accessibles à la pratique du tir tous les jours de 9 heures à 19 heures. Les stands peuvent être cependant interdits à la pratique du tir les jours où des travaux d'entretien les rendent inutilisables. Il en est de même lors des concours organisés par le club ou une organisation ayant obtenu l'utilisation des stands.

En dehors de ces périodes tous les membres du Club, à jour de leur cotisation et licence, peuvent utiliser librement les pas de tirs sous réserve du respect des consignes de sécurité et des modalités d'utilisation affichées sur chacun d'eux.

Certains stands font l'objet d'une utilisation et d'une réglementation plus spécifiques avec un affichage sur place. Les modalités d'utilisation particulières à chaque stand sont affichées sur place et doivent être strictement appliquées.

L'accès à certains stands peut être réduit à des périodes bien précises pour des raisons de sécurité. Les tirs sur ces stands doivent s'effectuer sous le contrôle d'un responsable de tir.

3.3 - Le port du badge "Chevalier Tireur de Chambéry" ou de la carte de convention temporaire par chaque tireur est obligatoire sur tous les pas de tir. Ce badge ou cette carte doit être visible par toutes les autres personnes présentes. Pour pratiquer le tir sur le stand, le port de la licence, du carnet de tir et des déclarations des armes utilisées sont obligatoires. Ces documents doivent pouvoir être présentés à chaque sollicitation d'un responsable du club ou d'un responsable d'une administration habilitée.

3.4 - Les personnes licenciées à la FFTir n'appartenant pas au Club et qui désirent utiliser le stand et ses installations doivent prendre une carte de convention temporaire avant de pénétrer sur les pas de tir. Chaque tireur concerné doit prendre une carte à son nom. Ces cartes (conventions temporaires) ne sont pas délivrées de droit et doivent être sollicitées auprès des responsables du stand. Elles ne donnent pas droit au prêt d'armes appartenant au Club.

Ces cartes de convention temporaire d'utilisation du stand des Chevaliers Tireurs de Chambéry ne donnent pas droit au titre de membre tel que défini dans les statuts. Elles ne donnent pas droit à leur reconduction automatique.

Les cartes de convention temporaire ne donnent pas droit à la délivrance du badge d'entrée sur le stand. Elles sont valables seulement en présence d'un responsable qui détermine les stands disponibles pour ces personnes.

3.5 - Les personnes non licenciées à la F.F.Tir qui désirent pratiquer le tir doivent être accompagnées par un Chevalier Tireur qui portera son nom et son numéro de licence sur la carte de convention temporaire. Ce dernier devra rester présent pendant toute la durée des tirs de la personne non licenciée et veiller particulièrement au respect des règles de sécurité. La délivrance de la carte de convention temporaire n'est pas de droit et pourra suivant les circonstances être refusée.

3.6 - Un Chevalier Tireur désirant inviter une personne pour l'initier au tir doit lui faire souscrire une convention temporaire dans les conditions visées au paragraphe ci-dessus.

4. LA PRATIQUE DU TIR

4.1 - Le tir à distances intermédiaires est interdit sur tous les pas de tir. Les calibres de munitions supérieurs à ceux autorisés par la Fédération Française de Tir doivent être soumis à une demande d'autorisation auprès du Comité Directeur avant leur utilisation sur le stand. Les munitions tirées sur les stands doivent être approuvées par les responsables sportifs.

Sur le stand 100 mètres, le tir en position debout est interdit.

Sur le stand 100 m, le tir sur la cible 50 mètres doit être effectué sur le porte cible prévu à cet effet et positionné sur ses supports et depuis la table située au droit de la cible.

Les tirs en direction du sol sont interdits sur tous les stands.

Le tir aux armes anciennes sur le stand 50 mètres est autorisé sur les cibles qui ne sont pas équipées de réceptacles métalliques.

4.2 - Les armes tirant en rafales sont interdites sur tous les pas de tir du stand.

4.3 - Le port du "holster" ainsi que le "tir au dégainé" sont interdits sur tous les pas de tir du stand.

4.4 - Il est interdit de fumer ou de vapoter sur tous les pas de tir et dans l'enceinte du stand. L'accès en est interdit à toutes personnes ayant consommé de l'alcool. Il est interdit d'introduire des boissons alcoolisées sur les pas de tir.

4.5 - Nul ne peut circuler avec une arme à la main sans que celle-ci soit en position de sécurité (arme déchargée, culasse ouverte ou barillet basculé, chargeur retiré ou barillet vidé.), le canon étant dirigé vers le haut. Personne, en dehors des arbitres ou des responsables de tir ne peut manipuler sans autorisation une arme ne lui appartenant pas.

4.6 - Il est strictement interdit de diriger une arme, même vide, en direction d'une autre personne.

4.7 - Quand une ou plusieurs personnes veulent se diriger vers les cibles elles doivent au préalable en prévenir tous les autres tireurs présents sur le pas de tir. A partir de ce moment, et jusqu'au retour de toutes ces personnes au pas de tir, les armes doivent être posées en position de sécurité sur les tablettes, munies d'un drapeau de sécurité. Aucun tireur ne doit toucher dans cette période, armes, chargeurs ou munitions.

4.8 - Toutes les manipulations d'armes se font canon dirigé vers les cibles après s'être assuré qu'aucune personne n'est auprès des cibles ou ne s'y rend. Toutes les manipulations d'armes en dehors des pas de tir sont interdites.

4.9 - Des armes de tir appartenant au Club peuvent être mises gratuitement à la disposition des membres du Club. Les pistolets semi-automatiques et la carabine sanglier courant ne sont prêtés au demandeur qu'après autorisation d'un responsable de tir qui signale cette autorisation au dos de la carte de membre du demandeur.

Voté et adopté par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2018 au stand de Saint-Baldoph.

Des porte-cartes permettant aux tireurs d'afficher de façon permanente et très visible leur carte de membre du Club peuvent être achetés sur place.



Admission au Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry

Pour être agréé **“Membre du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry”**, il faut en faire la demande auprès du responsable des admissions après visite du stand avec un responsable ou un moniteur. La cotisation est fixée chaque année par l'Assemblée Générale sur proposition du Comité Directeur. Les tarifs ci-dessous sont ceux de la saison sportive 2023-2024.

► Les conditions sont :

- 1°) Être âgé de 8 ans au moins
- 2°) Avoir une bonne éducation et jouir d'une réputation sans tache
- 3°) Être présenté par un ou deux membres de la société
- 4°) Rencontrer lors d'un entretien le responsable des demandes d'admissions
- 5°) Produire un certificat médical d'aptitude au tir
- 6°) Avoir payé la cotisation et le droit d'entrée
- 7°) Fournir une photo d'identité
- 8°) Présenter une pièce d'identité



► Cotisations pour la saison 2023-2024

Comprenant la licence fédérale, la formation et la carte de membre du club

Tarifs 2022-2023	Cotisation Club	Part F.F.Tir - Ligue	Droit d'entrée et/ou formation	Total
Adulte première licence	163 €	62 € + 28 €	40 €	293 €
Conjoint première licence	123 €	62 € + 28 €	20 €	233 €
Adulte mutation	163 €	62 € + 28 €	20 €	273 €
Conjoint mutation	123 €	62 € + 28 €	—	213 €
Adulte renouvellement	163 €	62 € + 28 €	—	253 €
Conjoint renouvellement	123 €	62 € + 28 €	—	213 €
Etudiant né avant 2004	118 €	62 € + 28 €	—	208 €
Jeune né en 2004, 2005, 2006	118 €	42 € + 12 €	—	172 €
Jeune né après 2006	95 €	42 € + 12 €	—	149 €





Cinétir (tir de précision) - Armurerie

Simulateurs multisports

golf - pêche - tir laser - foot - rugby - basket...

Bar - Restauration - Événements

04 50 02 42 69

ZAC des Vernays

74210 Doussard

Lac d'Annecy

www.4-47.com

info@4-47.com

info@armurerie-legoupil.com

Armes catégories A-B-C

Carrosserie DALLA-COSTA

Depuis 1966

1241, avenue de la Motte Servolex
Z.I. Bissy - 73000 CHAMBÉRY

Tél. : 04 79 62 22 36

Fax : 04 79 62 92 56

E-mail : dalla-costa@orange.fr



AXA Cabinet MOLTER

4, avenue du Général de Gaulle

73000 CHAMBÉRY

Tél. 04 79 69 50 46

agence.molter@axa.fr

Particuliers

Associations

Professionnels

SAVOIE FLOCK
IMPRESSIONS TEXTILES

04 79 33 32 34

Sérigraphie

Transfert

Broderie

Sublimation

Gravure Laser

Objets Publicitaires



12 Axes de Travail, la Politique du Club

- 1** Méthode de travail au bureau du club : travail collectif, permanence le mercredi après-midi et le samedi après-midi sur le stand.
- 2** La prise en compte des différents sociétaires dans le club : un rôle et une place pour chacun, compétiteurs ou tireurs de loisir de toute discipline, bénévoles ou non.
- 3** Le renforcement de l'encadrement : un moniteur salarié 35h par semaine, des moniteurs professionnels brevetés d'Etat et des moniteurs diplômés bénévoles. La prise en compte de tout nouvel arrivant pour la formation ou la prise en compte de nos protocoles de sécurité.
- 4** La sécurité : une vigilance permanente de tous, rappelée par le règlement intérieur. Des protocoles de sécurité, un accès contrôlé au stand, des badges d'accès aux pas de tir, une présence renforcée sur le stand.
- 5** Le développement de l'axe sportif : des compétiteurs individuels et des équipes de club, ambassadeurs du Club des Chevaliers Tireurs de Chambéry jusqu'au niveau national.
- 6** Les relations avec la Compagnie propriétaire des locaux : imbrication et harmonisation. Définition collective des besoins, partage des responsabilités des compétences et de la gestion.
- 7** Les relations avec les instances fédérales : une implication nécessaire pour que les intérêts des Chevaliers Tireurs soient défendus au mieux.
- 8** Les relations avec les autres clubs : amicales et sportives par l'organisation de 4 concours par an ouverts aux autres sociétés de tir dont deux inscrits au circuit national de la fédération.
- 9** Les relations avec les instances de tutelle et les collectivités locales : un partenariat de qualité à préserver.
- 10** Les relations avec les autres partenaires extérieurs privés : à entretenir et à développer par le support du bulletin annuel.
- 11** Les projets : ambitieux mais dignes des Chevaliers Tireurs de Chambéry que ce soit dans le domaine des manifestations ou celui des investissements.
- 12** Le souci de plus en plus présent de préserver l'environnement par un comportement éco-responsable.

Le Comité du Club





J'ADORE !

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Le samedi de 9h30 à 19h00 **NON STOP**

Le dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00



Z.I. La Coua - Montée de Terre Nue - 73420 LE VIVIERS DU LAC
(à côté d'Intermarché)



La Formation pour Tous

Pour la pratique du tir sportif, l'encadrement d'un moniteur est nécessaire pour tout débutant. Il vous sensibilisera aux managements et à l'utilisation des armes dans le respect des règles de sécurité et des autres tireurs. Pour que chacun puisse aborder le tir sereinement, toutes les personnes présentes sur le stand de tir doivent suivre le même protocole de sécurité. Le moniteur vous apportera également les bases techniques pour pratiquer ce sport avec plaisir et réussite. C'est pourquoi, le club a, depuis de nombreuses années, tenu à ce que ses membres puissent bénéficier d'un encadrement de qualité allant de l'initiation au perfectionnement.

Cette formation est proposée sous différentes formes, pour que chacun puisse, selon ses disponibilités, trouver un formateur pour l'accompagner dans sa progression.

Quel que soit son âge et son niveau de tir, chaque licencié a la possibilité de suivre des cours collectifs encadrés par des moniteurs de tir professionnels diplômés ainsi que par une équipe d'animateurs, d'initiateurs et d'entraîneurs bénévoles, tout au long de la saison sportive. Les jeunes bénéficient des créneaux de l'École de tir, qui leur sont réservés. Le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 14h à 18h, pendant lesquels ils découvrent les disciplines à 10 mètres.

Ils apprennent le tir et les valeurs véhiculées par ce sport et s'ils le souhaitent, ils valident leurs compétences grâce au passage de niveaux des « Cibles Couleurs ». Les jeunes compétiteurs ont également un horaire de perfectionnement le jeudi à 17h et le mardi à 18h.

Pour les adultes, Les cours se déroulent sur le stand 10 mètres durant l'hiver, avec des carabines et pistolets à air comprimé. Le matériel nécessaire à l'apprentissage est mis à disposition par le club (armes, supports et aides pédagogiques, équipements). Après quelques temps d'exercices, ceux qui le souhaitent peuvent s'essayer aux 25 et 50 mètres, en pistolet et carabine 22LR.

Toutes les connaissances acquises lors des cours, leur serviront pour d'autres disciplines qu'ils peuvent pratiquer au club telles que les armes anciennes et le TAR, pour lesquelles un accompagnement est également nécessaire.

Passage à la compétition

Les compétiteurs ont leur créneau de formation et de perfectionnement le jeudi soir. Les jeunes sont formés avec les compétiteurs de niveau 1 de 17h à 19h et les compétiteurs confirmés de 19h à 20h et le vendredi à 17h30.

La progression y est collective mais un programme individualisé en parallèle permet à chacun de progresser à la fois à son rythme et à son niveau.

Nous espérons vous avoir donné envie de découvrir ce sport convivial et passionnant.

Bon tir à tous !





Une équipe composée
de professionnels
expérimentés !

Nous intervenons pour tous types de travaux de nettoyage ponctuels et réguliers.
Nous proposons une gamme complète de prestations de nettoyage,
de l'entretien courant à la remise en état.

Nettoyage Concept Services

180, rue du Genevois • Bât. A • 73000 Chambéry

Tél. 06 63 51 28 39 • contact@netcoservices.fr • www.netcoservices.fr



RESTAURANT Le Sporting

Pour nous, la cuisine savoyarde signifie cuisiner avec passion des ingrédients frais provenant de Savoie.

Nos clients peuvent apprécier l'application des cuisiniers qui travaillent sous leurs yeux menus et spécialités savoyardes.



88, rue Croix d'Or - 73000 CHAMBÉRY

Tél. 04 79 33 17 43

www.lesporting-chambery.com



Vers une détention d'arme ou renouvellement

Le contrôle des connaissances

Dès que le tireur débutant se sent suffisamment autonome dans sa pratique du tir, il subit un contrôle théorique et pratique de ses connaissances techniques et en matière de sécurité.

Les questions portent sur la détention d'une arme à son domicile, le transport des armes et des munitions, le comportement au stand et sur le pas de tir, la visée, le lâcher le réglage de son tir et de l'arme, la gestion d'un incident... Ce sont les moniteurs ou les arbitres du club qui se chargent de cette formalité.

A partir de cette étape, le tireur est accompagné de manière encore plus individualisée lors de séances contrôlées de la pratique du tir, règlementairement au nombre trois, avant de pouvoir faire une première demande d'autorisation de détention d'arme et être entièrement autonome, en toute sécurité, pour lui et pour les autres.

Les séances de tir d'assiduité

Depuis l'arrêté du 28 avril 2020, les tireurs déjà possesseurs d'une autorisation de détention doivent effectuer un tir de contrôle, au minimum, dans une période de 12 mois calendaire.

Chaque fois, les arbitres et moniteurs contrôlent la manipulation en toute sécurité par le tireur des armes et des munitions. Le moniteur peut proposer au tireur un recyclage de sa formation si la maîtrise est jugée insuffisante. Tout manquement à la sécurité entraîne la non-validation de la séance.

Le carnet de tir et d'assiduité

Toutes ces séances sont consignées dans un carnet de tir et dans un registre.

C'est ce registre qui est tenu à la disposition des services de l'état mais il est nécessaire pour garder trace des contrôles effectués et pour le suivi des dates d'enregistrement de conserver le carnet individuel.

Il permet à un tireur qui change de club de prouver son assiduité auprès de son nouveau club.



LOCATION DE VOITURE ET CAMPING CAR



9 places

Camping-car 4/5 places



G RESIVAUDAN
LOCATION
27 ZA La Chandelière
38570 GONCELIN

RÉSERVATION
04 80 42 02 02
contact@gresivaudanlocation.com





Les dates clés du

2020 2021

Janvier

- Ouverture du RGA (Référentiel Général des Armes)

- Ouverture du SIA pour les professionnels et l'administration centrale du ministère de l'Intérieur (SCAE)

2022

Février

- Ouverture du SIA aux chasseurs
- Ouverture du portail SIA préfectorales

Novembre

- Réouverture de la possibilité de modifier son râteau numérique pendant 6 mois pour les détenteurs ayant créé leur compte depuis plus de 6 mois et prolongation de 6 mois pour les autres.

2023

Avril

- Mise à disposition de l'application mobile SIA
- Dématérialisation de la Carte européenne d'armes à feu (CEAF) pour les détenteurs disposant d'un compte dans le SIA
- Ouverture progressive du SIA aux tireurs sportifs, tireurs de ball-trap, biathlètes et aux anciens licenciés de ces fédérations
- Ouverture du SIA aux détenteurs sans licence ni permis (armes acquises avec un certificat médical)
- Interconnexion avec le système EDEN de la FNC

2024

Janvier

- **Portail préfectorales** : Ouverture du module sur les injonctions préfectorales
- Ouverture progressive aux détenteurs associatifs : fédérations, associations, clubs de tir
- Ouverture progressive aux détenteurs métiers :
 - polices municipales
 - convoyeurs de fonds
 - agents de sécurité privée
- Ouverture progressive aux détenteurs particuliers :
 - collectionneurs

2025

Second semestre

- **Portail préfectorales** : Ouverture du module sur les agréments et ouvertures de commerces
- Ouverture progressive aux détenteurs particuliers :
 - mineurs
 - collectionneurs
- Ouverture progressive aux détenteurs métiers :
 - fonctionnaires exposés
 - journalistes
 - organisations internationales
 - cinéma/télévision
 - collectivités publiques, musées, collections
 - entreprises d'essais industriels
 - experts judiciaires
 - exploitants de tir forain
 - organismes privés de formation à la qualification professionnelle d'armurier



Tir de Noël • Décembre 2022

PISTOLET 10M		DAMES	
1	GRILLON	Céline	D1 186
2	DUPUIT	Anne	D2 185
3	PERRET	Madeleine	D3 173
4	ANSELME	Josiane	D3 129

PISTOLET 10M		SENIORS	
1	COLIN	Jean-Marc	S3 183
2	BERTIZZOLO	Settimo	S3 182
3	JAFFRE	Alain	S2 173
4	COMBEY	Daniel	S3 166
5	RAUX	Pascal	S3 165
6	PERRET	Henry	S3 165
7	ANSELME	Michel	S2 164
8	REKAR	James	S3 160
9	MANDOLFO	Damien	S1 156
10	COUX	François	S3 154
12	KESTANBAND	Alain	S3 151
12	BILLIEMAZ	Serge	S3 80

ARMES ANCIENNES		TOUS	
1	ROSSET	Michel	S2 91
2	BOSQUET	Jean-Marc	S2 86
3	BUHOT	Gerard	S3 81
4	PRAT	Georges	S2 53

CARABINE 50M		TOUS	
1	BERTHIER	Jean-Louis	S3 163
2	GUEDIKIAN	David	S1 143
3	PEPIN	Michael	S2 126
4	FLEURET	Marc	S3 125

CARABINE 10M		TOUS	
1	ROSSET	Michel	S3 171.2
2	KESTENBAND	Françoise	D3 165.8

PISTOLET 25M		TOUS	
1	ROULET	Jean-Pierre	S2 169
2	LEGROS	Jacques	S3 168
3	MARTIN	Blaise	S1 165
4	ANSELME	Michel	S3 165
5	LONARDONI	Dominique	S3 161
6	PRAT	Georges	S2 161
7	PIERROT	Patrick	S3 158
8	ANSELME	Josiane	D3 145
9	IVANOV	Emilian	S2 144
10	CIAIS	Jean-Pierre	S3 139
11	GUIGUET	Franck	S1 136
12	GAY LANCERMIN	Georges	S3 135
13	SAILLER	Louis	S1 132
14	SEUX	Wilfrid	S2 120
15	RICHARD	Sébastien	S2 107
16	DALLA COSTA	Martial	S2 96
17	BORREGO	Manuel	S2 64

PISTOLET 50M		TOUS	
1	ANSELME	Michel	S2 142

CARABINE 100M		TOUS	
1	SAILLER	Louis	S1 193
2	MARTIN	Blaise	S1 175
3	MANDOLFO	Damien	S1 110



Club des Chevaliers Tireurs de

BUREAU

PRÉSIDENTE DU CLUB

Fabienne PATURAUD

Missions :

- Renouvellement licences
- Détentions d'armes
- Carnets de tir
- Boutique
- Compétiteurs
- Equipes
- Moniteurs et formation
- Gestion des salariés
- Corps arbitral
- Dossiers administratifs
- Concours inter clubs
- Conventions et partenariats
- Lien avec Comité Départemental, Ligue Régionale, FFTir, Préfecture

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Dominique CATELLAT

Missions :

- Communication
- Renouvellement licences
- Promotion
- Bulletin
- Boutique
- Site Internet
- Animations
- Conventions & Partenariats
- Compte-rendus
- Préparations AG

TRÉSORIÈRE

Fabienne MAQUIN

Missions :

- Gestion comptable
- Gestion financière
- Lien avec la Compagnie (bailleur des locaux)
- Suivi boutique

**PRÉSIDENT
DE LA COMPAGNIE
& PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE SAVOIE**

Henry PERRET

Missions :

- Lien Club-Compagnie
- Entretien des murs
- Organisation des Tirs dignitaires
- Lien avec Comité Départemental, Ligue Régionale et Fédération

COMMISSIONS

COMMISSION GESTION SPORTIVE

- Préparation des concours
- Besoins d'arbitrage
- Répartitions des tâches
- Encadrement des tirs contrôlés
- Contrôle des connaissances

Membres

- 14 arbitres
- 12 formateurs
- Salariés

Ouvert à tout bénévole

COMMISSION COMMUNICATION & PROMOTION

- Programmation, encadrement et suivi des animations CE
- Boutique
- Communication interne (adhérents)
- Communication vers les CE & Collectivités
- Partenariats
- Presse

Membres

- 10 personnes

COMMISSION FORMATION

- Programmation des cours
- Répartition des formateurs
- Constitution des groupes
- Elaboration du plan de formation des formateurs
- Suivi des progressions
- Complément des cours des moniteurs BE et CQP

Membres

- Environ 20
- Formateurs
- Formateurs stagiaires
- Salariés

COMMISSION DU STAND ÉQUIPEMENT SÉCURITÉ SÛRETÉ

- Installation
- Stand
- Sécurité - Sûreté
- Entretien
- Développement
- Suivi de la réglementation
- Recensement des compétences
- Répartition des tâches
- Appels d'offres
- Suivi des travaux
- Réalisation de petits/moyens travaux

Membres

Commission à géométrie variable : de 5 à 60



ENCADREMENT

ARBITRES BENEVOLES

ANSELME Michel
BERTIZZOLO Settimo
BILLIEMAZ David
BILLIEMAZ Serge
DEBOUIT Brigitte
GARCIA Jean-Michel
HERVE Gérard
JAFFRE Alain
MAGNAN Serge
MAQUIN Fabienne
MINITTI Thierry
MOLINIER François
PATURAUD Fabienne
PEPIN Michaël
PERRET Angèle
PERRET Henri
PERRET Madeleine
ROSSET Michel
ROULET Jean-Pierre
VOIRON Pierre

Missions :

- Encadrer les championnats et concours amicaux
- Veiller à l'évolution des règles et des disciplines

COMMISSION DISCIPLINAIRE

• Statutaire

En cas de mise en danger ou d'atteinte aux personnes ou aux biens

Membres

- Commission de discipline (5 personnes)
- Commission d'appel (5 personnes)

MONITEURS SALARIÉS

RAVIER Frédéric
SODER Hervé

Missions :

- Accueil du public et information
- Aide administrative des autorisations
- Gestion des inscriptions aux concours
- Contrôle des connaissances
- Gestion des tirs contrôlés
- Protocoles de sécurité
- Veille au respect du matériel et des équipements
- Formation aux adhérents

PERSONNEL ACCUEIL

PONSONNAILLE Hugo

Missions :

- Accueil des adhérents, répondre à leur besoin, les diriger
- Gestion des inscriptions aux concours
- Gestion des appels téléphoniques et réponses
- Gestion des badges d'accès

MONITEUR DEJEPS

Groupement d'employeurs PSA

DUMONT Thierry

Mission :

- Formation collective et individualisée

MONITEURS BÉNÉVOLES

ANGELINI Michel
ANSELME Josiane
ANSELME Michel
BERTHIER Jean-Louis
BERTIZZOLO Settimo
BOUFFARD Jacqueline
CENTI Robert
COLLIN Daniel
DEBOUIT Brigitte
DUPONT Maxime
GIANSILY Philippe
GIORGIO Gabriel
GUYARD Marie-Hélène
HERPHELIN Thierry
JAFFRE Alain
JULIEN Cédric
LHOMME Eric
MINITTI Thierry
PATURAUD Max
PERRET Henry
ROSSET Michel
ROULET Jean-Pierre
TOSONI Stéphanie

Mission :

- Former les tireurs

COMITÉ DIRECTEUR

PATURAUD Fabienne, Présidente
CATELLAT Dominique, Secrétaire Générale
MAQUIN Fabienne, Trésorière

COMITÉ

BEDOS Luc
BERTIZZOLO Settimo
CORDEAU Michel
GAY-LANCERMIN Georges
LEFEVRE Loïc
MINITTI Thierry
PEPIN Michaël
PERRET Henry
PERRET Madeleine
PIERROT Patrick
ROSSET Michel
ROULET Jean-Pierre

Membres cooptés :

BERTHIER Jean-Louis
CAPDEVILLE Amaury

Membres d'honneur :

BILLIEMAZ Serge
BOUFFARD Jacqueline
GRADEL François
HERVE Gérard

Missions :

- Elaborer, débattre, valider la politique du club

COMITÉ DIRECTEUR - 4 réunions par an

- Elaboration et validation de la politique du club
- Prévision budgétaire des actions
- Mandats pour la mise en œuvre des actions



Les concours internes

Les concours traditionnels

Certains tirs traditionnels sont réservés aux Chevaliers Tireurs comme le **Tir de Noël**. Pour fêter la fin de l'année, les adhérents sont invités à participer à cette journée dans la bonne humeur et la convivialité.



Puis, après la pause hivernale, c'est le tir des dignitaires, **Tir de la Saint Benoît**, dont la Compagnie confie l'organisation au club. Cette manifestation a été nommée en souvenir de Benoît Leborgne, Comte de Boigne, qui redonna vie à la Compagnie après 20 ans d'interruption de ses activités.

En effet, jusqu'en 1824, la Savoie, département du Mont Blanc, était sous tutelle française et le tir était suspendu. Le Comte de Boigne est connu comme bienfaiteur de la ville de Chambéry. Il est également celui de la Compagnie des Chevaliers Tireurs.



Ces jours-là, les tireurs sont conviés à participer à une rencontre dont l'essentiel est l'amitié et le plaisir du partage plus que la recherche de la performance.

En fin de journée, des lots en nature remplacent les traditionnelles médailles. Des volailles à Noël, des fleurs ou des cadeaux à la Saint Benoît pour tous les participants présents.

Le Tir des Éléphants

Les tireurs de très gros calibre se réunissent dans un concours amical appelé le Tir des Éléphants. Ce tir dont le point d'orgue se déroule sur des gongs a été créé par Christian Trophardy avant que n'existe la discipline du TAR.

Il a été adapté avec les années pour se rapprocher de cette discipline et pour améliorer les conditions de sécurité. Ce tir a lieu chaque année en février et en octobre et c'est chaque fois un vrai succès.





GÉOTHERMIE

Groupe France INN



ÉCONOMISEZ

FORAGE

APPORT

PAC GÉOTHERMIE

FONDS CHALEURS



FRANCE INN SAS - 610 Route du Château - 73230 BARBY 06 77 03 47 45
geothermie.france@orange.fr - www.geothermie-france-conseil.fr

POUR VOTRE
ENTREPRISE

OBJECTIF

d'Eco Energie Tertiaire
= - 40% d'énergie consommée

SOLUTION

Géothermie par forage vertical
ou dans la nappe d'eau

Les fonds chaleur
vous aident à financer
votre installation
GÉOTHERMIQUE



ARMES CONCEPT
CHASSE & TIR

IMPORTANT STOCK

EN ARMES ET MUNITIONS CAT.B

WWW.ARMESCONCEPT.FR - 04 79 61 47 35
2 AV DE VERDUN - 73100 AIX LES BAINS

AMBASSADEUR

CANIK
SUPERIOR FIREARMS



RUGER



LOCK
PERFECTION



BROWNING



CZ



BERETTA



Tir des Eléphants • Octobre 2022

Classement Général

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	J	PUCH	Laurent	78	87	87	80	180	512
2	J	ROBERT	Jérôme	86	89	84	91	130	480
3	S	RAUX	Pascal	82	64	61	82	170	459
4	S	LEGROS	Jacques	78	64	69	85	160	456
5	J	SUGNY	Claude	84	79	81	83	100	427
6	J	PASSIEUX	Simon	84	79	38	72	150	423
7	S	GRILLAUD	Laurent	68	57	88	79	130	422
8	S	CAILLET	Igor	72	67	82	70	120	411
9	S	COTE	Jean-François	79	75	43	68	120	385
10	J	MAURICE	Dominique	66	45	77	81	100	369
11	J	LEFEVRE	Loïc	71	80	73	71	70	365
12	J	ETIENNE	David	58	84	76	86	60	364
13	J	CROCHET	Benoît	78	62	64	75	80	359
14	S	PERRAUD	Eric	72	59	74	55	80	340
15	J	PRUFER	Nadine	70	63	70	67	70	340
16	S	BERTIZZOLO	Max	68	61	81	53	70	333
17	S	PECQUENARD	Pascal	58	59	67	66	60	310
18	S	ROBIN	Patrick	64	42	38	79	40	263
19	S	BŒUF	Gilbert	39	56	46	56	60	257
20	J	RICHARD	Sébastien	54	55	36	37	60	242
21	S	KESTENBAND	Alain	43	30	35	51	60	219
22	S	GRIMONET	Henri	29	35	29	63	60	216
23	J	SAILLER	Louis	51	33	48	33	40	205
24	J	BOSQUET	Jean-Marc	54	49	38	32	20	193
25	S	APP prati	Michel	26	31	18	54	30	159
26	S	BONIS	Patrick	41	15	37	21	40	154
27	J	BILLIEMAZ	David	31	25	29	47	20	152
28	S	BRUN	Philippe	35	30	22	40	20	147
29	J	PRUFER	Yaline	9	24	59	33	0	125

Classement Jeunes

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	J	PUCH	Laurent	78	87	87	80	180	512
2	J	ROBERT	Jérôme	86	89	84	91	130	480
3	J	SUGNY	Claude	84	79	81	83	100	427
4	J	PASSIEUX	Simon	84	79	38	72	150	423
5	J	MAURICE	Dominique	66	45	77	81	100	369
6	J	LEFEVRE	Loïc	71	80	73	71	70	365
7	J	ETIENNE	David	58	84	76	86	60	364
8	J	CROCHET	Benoît	78	62	64	75	80	359
9	J	PRUFER	Nadine	70	63	70	67	70	340
10	J	RICHARD	Sébastien	54	55	36	37	60	242
11	J	SAILLER	Louis	51	33	48	33	40	205
12	J	BOSQUET	Jean-Marc	54	49	38	32	20	193
13	J	BILLIEMAZ	David	31	25	29	47	20	152
14	J	PRUFER	Yaline	9	24	59	33	0	125

Classement Séniors

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	S	RAUX	Pascal	82	64	61	82	170	459
2	S	LEGROS	Jacques	78	64	69	85	160	456
3	S	GRILLAUD	Laurent	68	57	88	79	130	422
4	S	CAILLET	Igor	72	67	82	70	120	411
5	S	COTE	Jean-François	79	75	43	68	120	385
6	S	PERRAUD	Eric	72	59	74	55	80	340
7	S	BERTIZZOLO	Max	68	61	81	53	70	333
8	S	PECQUENARD	Pascal	58	59	67	66	60	310
9	S	ROBIN	Patrick	64	42	38	79	40	263
10	S	BŒUF	Gilbert	39	56	46	56	60	257
11	S	KESTENBAND	Alain	43	30	35	51	60	219
12	S	GRIMONET	Henri	29	35	29	63	60	216
13	S	APP prati	Michel	26	31	18	54	30	159
14	S	BONIS	Patrick	41	15	37	21	40	154
15	S	BRUN	Philippe	35	30	22	40	20	147

Classement Précision

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total
1	J	ROBERT	Jérôme	86	89	175
2	J	PUCH	Laurent	78	87	165
3	J	PASSIEUX	Simon	84	79	163
3	J	SUGNY	Claude	84	79	163
5	S	COTE	Jean-François	79	75	154
6	J	LEFEVRE	Loïc	71	80	151
7	S	RAUX	Pascal	82	64	146
8	J	ETIENNE	David	58	84	142
9	S	LEGROS	Jacques	78	64	142
10	J	CROCHET	Benoît	78	62	140
11	S	CAILLET	Igor	72	67	139
12	J	PRUFER	Nadine	70	63	133
13	S	PERRAUD	Eric	72	59	131
14	S	BERTIZZOLO	Max	68	61	129
15	S	GRILLAUD	Laurent	68	57	125
16	S	PECQUENARD	Pascal	58	59	117
17	J	MAURICE	Dominique	66	45	111
18	J	RICHARD	Sébastien	54	55	109
19	S	ROBIN	Patrick	64	42	106
20	J	BOSQUET	Jean-Marc	54	49	103
21	S	BŒUF	Gilbert	39	56	95
22	J	SAILLER	Louis	51	33	84
23	S	KESTENBAND	Alain	43	30	73
24	S	BRUN	Philippe	35	30	65
25	S	GRIMONET	Henri	29	35	64
26	S	APP prati	Michel	26	31	57
27	J	BILLIEMAZ	David	31	25	56
28	S	BONIS	Patrick	41	15	56
29	J	PRUFER	Yaline	9	24	33

Classement Vitesse

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total
1	J	ROBERT	Jérôme	84	91	175
2	J	PUCH	Laurent	87	80	167
3	S	GRILLAUD	Laurent	88	79	167
4	J	SUGNY	Claude	81	83	164
5	J	ETIENNE	David	76	86	162
6	J	MAURICE	Dominique	77	81	158
7	S	LEGROS	Jacques	69	85	154
8	S	CAILLET	Igor	82	70	152
9	J	LEFEVRE	Loïc	73	71	144
10	S	RAUX	Pascal	61	82	143
11	J	CROCHET	Benoît	64	75	139
12	J	PRUFER	Nadine	70	67	137
13	S	BERTIZZOLO	Max	81	53	134
14	S	PECQUENARD	Pascal	67	66	133
15	S	PERRAUD	Eric	74	55	129
16	S	ROBIN	Patrick	38	79	117
17	S	COTE	Jean-François	43	68	111
18	J	PASSIEUX	Simon	38	72	110
19	S	BŒUF	Gilbert	46	56	102
20	S	GRIMONET	Henri	29	63	92
21	J	PRUFER	Yaline	59	33	92
22	S	KESTENBAND	Alain	35	51	86
23	J	SAILLER	Louis	48	33	81
24	J	BILLIEMAZ	David	29	47	76
25	J	RICHARD	Sébastien	36	37	73
26	S	APP prati	Michel	18	54	72
27	J	BOSQUET	Jean-Marc	38	32	70
28	S	BRUN	Philippe	22	40	62
29	S	BONIS	Patrick	37	21	58

Classement Gongs

Ordre	Cat	Nom	Prénom	Gongs 20 s	Gongs 10 s	Total Gongs
1	J	PUCH	Laurent	10	8	180
2	S	RAUX	Pascal	8	9	170
3	S	LEGROS	Jacques	8	8	160
4	J	PASSIEUX	Simon	9	6	150
5	S	GRILLAUD	Laurent	7	6	130
6	J	PRUFER	Jérôme	8	5	130
7	S	COTE	Jean-François	4	8	120
8	S	CAILLET	Igor	7	5	120
9	J	SUGNY	Claude	5	5	100
10	J	MAURICE	Dominique	6	4	100
11	S	PERRAUD	Eric	6	4	80
12	J	CROCHET	Benoît	6	2	80
13	S	BERTIZZOLO	Max	4	3	70
13	J	LEFEVRE	Loïc	4	3	70
13	J	PRUFER	Nadine	4	3	70
14	J	ETIENNE	David	2	4	60
14	S	BŒUF	Gilbert	2	4	60
15	S	KESTENBAND	Alain	4	2	60
15	S	GRIMONET	Henri	4	2	60
15	S	PECQUENARD	Pascal	4	2	60
15	J	RICHARD	Sébastien	4	2	60
22	S	BONIS	Patrick	1	3	40
23	J	SAILLER	Louis	3	1	40
23	S	ROBIN	Patrick	3	1	40
25	S	APP prati	Michel	2	1	30
26	J	BILLIEMAZ	David	0	2	20
27	S	BRUN	Philippe	1	1	20
27	J	BOSQUET	Jean-Marc	1	1	20
29	J	PRUFER	Yaline	0	0	0





Tir des Eléphants • Février 2023

Classement Jeunes

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	J	ROBERT	Jérôme	72	80	93	82	160	487
2	J	CROCHET	Benoît	55	79	80	92	160	466
3	J	PRÜFER	Nadine	76	72	70	74	140	432
4	J	LEFEVRE	Loïc	74	58	82	81	110	405
5	J	SUGNY	Claude	48	60	86	89	110	393
6	J	LEJEUNE	Jordan	79	69	75	58	60	341
7	J	SAILLER	Louis	45	38	63	56	80	282
8	J	CHENE	Stéphane	43	53	34	54	40	224
9	J	FRANCOIS	Johnny	56	43	36	45	30	210
10	J	PRÜFER	Yaline	46	53	48	56	0	203
11	J	ORGERET	Sébastien	63	47	33	15	40	198
12	J	BILLIEMAZ	David	17	28	65	49	0	159
13	J	DEBOUIT	Charlotte	41	31	11	20	30	133

Classement Général

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	J	ROBERT	Jérôme	72	80	93	82	160	487
2	S	PUCH	Laurent	82	79	78	78	160	477
3	J	CROCHET	Benoît	55	79	80	92	160	466
4	S	CAILLET	Igor	70	78	78	78	130	434
5	J	PRÜFER	Nadine	76	72	70	74	140	432
6	S	BERTIZZOLO	Settimo	75	74	68	84	110	411
7	J	LEFEVRE	Loïc	74	58	82	81	110	405
8	S	LEGROS	Jacques	84	68	70	60	120	402
9	J	SUGNY	Claude	48	60	86	89	110	393
10	S	COTE	Jean-François	73	70	73	82	90	388
11	S	PIERROT	Patrick	56	55	82	78	110	381
12	S	ANGELINI	Michel	62	70	53	83	100	368
13	S	DEBOUIT	Jean-Marc	35	61	62	83	120	361
14	S	LONARDONI	Dominique	68	58	64	70	100	360
15	S	MAURICE	Dominique	81	39	79	62	90	351
16	J	LEJEUNE	Jordan	79	69	75	58	60	341
17	S	LHOMME	Eric	61	43	66	79	80	329
18	S	COUX	François	51	55	71	74	60	311
19	S	BONIS	Patrick	67	57	45	31	110	310
20	S	CARDOSO	Jean-Nicolas	53	75	54	41	80	303
21	S	BRUN	Philippe	45	32	65	52	100	294
22	J	SAILLER	Louis	45	38	63	56	80	282
23	S	GRIMONET	Henri	32	48	27	77	80	264
24	S	HERVE	Gérard	51	42	43	55	70	261
25	J	CHENE	Stéphane	43	53	34	54	40	224
26	J	FRANCOIS	Johnny	56	43	36	45	30	210
27	S	APPARTI	Michel	18	42	40	49	60	209
28	S	QUAY	Dominique	22	34	54	26	70	206
29	J	PRÜFER	Yaline	46	53	48	56	0	203
30	J	ORGERET	Sébastien	63	47	33	15	40	198
31	S	PRUNIER	Jean-François	57	39	26	7	40	169
32	J	BILLIEMAZ	David	17	28	65	49	0	159
33	J	DEBOUIT	Charlotte	41	31	11	20	30	133

Classement Séniors

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total Gongs	Total
1	S	PUCH	Laurent	82	79	78	78	160	477
2	S	CAILLET	Igor	70	78	78	78	130	434
3	S	BERTIZZOLO	Settimo	75	74	68	84	110	411
4	S	LEGROS	Jacques	84	68	70	60	120	402
5	S	COTE	Jean-François	73	70	73	82	90	388
6	S	PIERROT	Patrick	56	55	82	78	110	381
7	S	ANGELINI	Michel	62	70	53	83	100	368
8	S	DEBOUIT	Jean-Marc	35	61	62	83	120	361
9	S	LONARDONI	Dominique	68	58	64	70	100	360
10	S	MAURICE	Dominique	81	39	79	62	90	351
11	S	LHOMME	Eric	61	43	66	79	80	329
12	S	COUX	François	51	55	71	74	60	311
13	S	BONIS	Patrick	67	57	45	31	110	310
14	S	CARDOSO	Jean-Nicolas	53	75	54	41	80	303
15	S	BRUN	Philippe	45	32	65	52	100	294
16	S	GRIMONET	Henri	32	48	27	77	80	264
17	S	HERVE	Gérard	51	42	43	55	70	261
18	S	APPARTI	Michel	18	42	40	49	60	209
19	S	QUAY	Dominique	22	34	54	26	70	206
20	S	PRUNIER	Jean-François	57	39	26	7	40	169

Classement Précision

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Total Pré. 1	Total Pré. 2	Total
1	S	PUCH	Laurent	82	79	161
2	J	ROBERT	Jérôme	72	80	152
3	S	LEGROS	Jacques	84	68	152
4	S	BERTIZZOLO	Settimo	75	74	149
5	S	CAILLET	Igor	70	78	148
5	J	PRÜFER	Nadine	76	72	148
7	J	LEJEUNE	Jordan	79	69	148
8	S	COTE	Jean-François	73	70	143
9	J	CROCHET	Benoît	55	79	134
10	S	ANGELINI	Michel	62	70	132
10	J	LEFEVRE	Loïc	74	58	132
12	S	CARDOSO	Jean-Nicolas	53	75	128
13	S	LONARDONI	Dominique	68	58	126
14	S	BONIS	Patrick	67	57	124
15	S	MAURICE	Dominique	81	39	120
16	S	PIERROT	Patrick	56	55	111
17	J	ORGERET	Sébastien	63	47	110
18	J	SUGNY	Claude	48	60	108
19	S	COUX	François	51	55	106
20	S	LHOMME	Eric	61	43	104
21	J	PRÜFER	Yaline	46	53	99
21	J	FRANCOIS	Johnny	56	43	99
23	S	DEBOUIT	Jean-Marc	35	61	96
23	J	CHENE	Stéphane	43	53	96
23	S	PRUNIER	Jean-François	57	39	96
26	S	HERVE	Gérard	51	42	93
27	J	SAILLER	Louis	45	38	83
28	S	GRIMONET	Henri	32	48	80
29	S	BRUN	Philippe	45	32	77
30	J	DEBOUIT	Charlotte	41	31	72
31	S	APPARTI	Michel	18	42	60
32	S	QUAY	Dominique	22	34	56
33	J	BILLIEMAZ	David	17	28	45

Classement Vitesse

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Total Vit. 1	Total Vit. 2	Total
1	J	SUGNY	Claude	86	89	175
1	J	ROBERT	Jérôme	93	82	175
3	J	CROCHET	Benoît	80	92	172
4	J	LEFEVRE	Loïc	82	81	163
5	S	PIERROT	Patrick	82	78	160
6	S	PUCH	Laurent	78	78	156
6	S	CAILLET	Igor	78	78	156
8	S	COTE	Jean-François	73	82	155
9	S	BERTIZZOLO	Settimo	68	84	152
10	S	DEBOUIT	Jean-Marc	62	83	145
10	S	LHOMME	Eric	66	79	145
10	S	COUX	François	71	74	145
13	J	PRÜFER	Nadine	70	74	144
14	S	MAURICE	Dominique	79	62	141
15	S	ANGELINI	Michel	53	83	136
16	S	LONARDONI	Dominique	64	70	134
17	J	LEJEUNE	Jordan	75	58	133
18	S	LEGROS	Jacques	70	60	130
19	J	SAILLER	Louis	63	56	119
20	S	BRUN	Philippe	65	52	117
21	J	BILLIEMAZ	David	65	49	114
22	S	GRIMONET	Henri	27	77	104
22	J	PRÜFER	Yaline	48	56	104
24	S	HERVE	Gérard	43	55	98
25	S	CARDOSO	Jean-Nicolas	54	41	95
26	S	APPARTI	Michel	40	49	89
27	J	CHENE	Stéphane	34	54	88
28	J	FRANCOIS	Johnny	36	45	81
29	S	QUAY	Dominique	54	26	80
30	S	BONIS	Patrick	45	31	76
31	J	ORGERET	Sébastien	33	15	48
32	S	PRUNIER	Jean-François	26	7	33
33	J	DEBOUIT	Charlotte	11	20	31

Classement Gongs

Ordre	Classe	Nom	Prénom	Gongs 20 s	Gongs 10 s	Total Gongs
1	J	CROCHET	Benoît	7	9	160
1	J	ROBERT	Jérôme	9	7	160
1	S	PUCH	Laurent	9	7	160
4	J	PRÜFER	Nadine	8	6	140
5	S	CAILLET	Igor	7	6	130
6	S	LEGROS	Jacques	4	8	120
6	S	DEBOUIT	Jean-Marc	6	6	120
8	J	LEFEVRE	Loïc	5	6	110
8	S	PIERROT	Patrick	5	6	110
8	S	BERTIZZOLO	Settimo	6	5	110
8	J	SUGNY	Claude	6	5	110
8	S	BONIS	Patrick	6	5	110
13	S	ANGELINI	Michel	5	5	100
13	S	BRUN	Philippe	5	5	100
13	S	LONARDONI	Dominique	7	3	100
16	S	MAURICE	Dominique	4	5	90
16	S	COTE	Jean-François	6	3	90
18	S	CARDOSO	Jean-Nicolas	3	5	80
18	S	LHOMME	Eric	4	4	80
18	J	SAILLER	Louis	4	4	80
18	S	GRIMONET	Henri	4	4	80
22	S	HERVE	Gérard	4	3	70
22	S	QUAY	Dominique	4	3	70
24	J	LEJEUNE	Jordan	2	4	60
24	S	COUX	François	2	4	60
24	S	APPARTI	Michel	3	3	60
27	J	ORGERET	Sébastien	3	1	40
27	J	CHENE	Stéphane	4	0	40
27	S	PRUNIER	Jean-François	4	0	40
30	J	DEBOUIT	Charlotte	0	3	30
30	J	FRANCOIS	Johnny	1	2	30
32	J	PRÜFER	Yaline	0	0	0
32	J	BILLIEMAZ	David	0	0	0



Les concours amicaux inter-clubs

Le club organise chaque année deux concours amicaux où sont invités les chevaliers tireurs désireux de concourir selon les règles de la fédération française de tir mais aussi les tireurs des autres clubs. Pour ces concours nous avons besoin de compétiteurs et d'organisateurs. Les concours sont préparés en commission de tir. On étudie ce qui a bien marché la fois précédente, on améliore ce qui doit l'être et on prévoit aussi d'y participer comme tireur.

Depuis quelques années, les tireurs aux armes anciennes se retrouvent au printemps chaque année pour un concours qui leur est réservé.

Le Tir des Maîtrises 10 mètres et celui des Maîtrises 25 et 50 mètres ont été inscrits pendant 7 ans au Circuit National, label donné à quelques concours retenus par la fédération permettant aux participants d'accéder à un classement national et pour les premiers d'intégrer les équipes de France.



Chasse
Tir
Rechargement
Coutellerie
Défense

Tél. 04 76 96 51 25

www.foch-ames.fr contact@foch-ames.fr

62 bd. Marechal Foch
38000 GRENOBLE

**CABINET
PHILIPPE LEFEBVRE**
Spécialiste de l'immobilier depuis 1977

4 rue Claude Martin
25 m de la place des Éléphants
73000 Chambéry

F.GRADEL: 06 81 32 47 01
Tél. 04 79 33 41 93

www.cpl-immobilier.fr

**ACHAT
LOCATION
GESTION
VENTE**
*Habitation
&
Entreprise*



Tir de la Saint Benoit 2023

Tir des Dignitaires		Mouche	Barrage	
1	MONIN Eline	10,6	10,3	REINE ECOLE DE TIR
2	MONIN Lucie	10,3	10,3	PRINCESSE
3	DALLA COSTA Philippe	10,3	9,7	CONNETABLE
4	MONIN Philéas	9,8	9,4	
1	BILLIEMAZ David	28	215	ROI
2	RAMBAUD Éric	33	70	PRINCE
3	BERTIZZOLO Settimo	42	75	CONNETABLE
4	PECQUENARD Pascal	43	215	
5	FLORET Marc	44	93	
6	RODOLPHE Thierry	48	187	
7	LAIDEBEUR Camille	53	133	
8	BLANCHET Julien	53	203	
9	MARTIN Blaise	54	80	
10	HESSE Corentin	57	149	
11	RAVIER Frédéric	65	148	
12	ROUX Emmanuel	68	87	
13	CORTEMBERT Maxime	69	123	
14	JUNOD Stéphane	69	178	
15	PEUZIN Élodie	71	113	
16	KESTENBAND Françoise	72	112	
17	PANNIER François	77	177	
18	BOSQUET Jean-Marc	79	100	
19	PEYRARD Pierre	80	160	
20	DELAVENAY François	80	190	
21	MARITON Serge	82	169	
22	BLEUZEN Jonathan	84	110	
23	DUPUIT Anne	84	173	
24	FOIS Christophe	87	162	
25	DI FAZIO Jean	98	170	
26	GAY LANCERMIN Georges	103	170	
27	ANSELME Michel	110	124	
28	COLIN Jean-Marc	110	215	
29	DALLA COSTA Martial	113	158	
30	BOUFFARD Jacqueline	113	210	
31	MUSITELLI Christophe	114	184	
32	MONIN Floris	117	133	
33	BUHOT Gérard	117	210	
34	PERRET Madeleine	118	188	
35	BAZIN Henry	121	148	
36	MONIN Jeannice	128	170	
37	TOSONI Stéphane	128	173	
38	COUX François	129	149	
39	STINGRE Gérard	140	199	
40	GIAI PRON Jean-Luc	140	210	
41	KESTENBAND Alain	143	183	
42	FANTON Éric	148	172	
43	PEPIN Michaël	152	177	
44	BŒUF Gilbert	154	187	
45	PATURAUD Fabienne	157	168	
46	COULON Olivier	162	215	
47	PERRET Henry	166	215	
48	MOLINIER François	170	210	
49	ANSELME Josyane	174	184	
50	MICHEL Christian	176	192	
51	MICHEL Claire	176	215	
52	BILLIEMAZ Serge	178	203	
53	MATON André	179	210	
54	JAFFRE Alain	180	180	
55	CORTEMBERT Sarah	200	202	
56	CORDEAU Michel	205	210	
57	PETINGA Priscilla	205	210	
58	CATELLAT Dominique	210	218	

Tir Récréatif séries de 20 coups		Cat.	Carabine 10m
BLEUZEN Jonathan	S1	202,6	
MONIN Eline	MF	181,9	
MONIN Jeannice	CF	178,7	
MONIN Lucie	PF	175,3	
DALLA COSTA Philippe	PG	171,6	
KESTENBAND Françoise	D3	160,9	

Tir Récréatif séries de 20 coups		Cat.	Pistolet 10m
BERTIZZOLO Settimo	S3	183	
MARITON Serge	S2	179	
BLEUZEN Jonathan	S1	176	
MONIN Philéas	BG	169	
LAIDEBEUR Camille	D1	168	
MONIN Floris	S2	168	
JAFFRE Alain	S2	166	
COUX François	S2	164	
MICHEL Christian	S3	163	
PEUZIN Elodie	D2	163	
MICHEL Claire	D1	162	
COMBEY Daniel	S3	156	
KESTENBAND Alain	S3	151	
MARTIN Blaise	S1	132	

Tir Récréatif séries de 20 coups		Cat.	Pistolet 25m
RAVIER Frederic	S1	185	
PERRET Henry	S3	181	
MARITON Serge	S2	179	
MONIN Floris	S2	163	
ANSELME Michel	S3	161	
LAIDEBEUR Camille	D1	159	
RAMBAUD Eric	S2	151	
GIAI-PRON Jean Luc	S2	140	
MOLINIER Francois	S3	132	
COULON Olivier	S2	127	

Tir Récréatif séries de 20 coups		Cat.	Carabine 50m
BLEUZEN Jonathan	S1	200,7	
BLANCHER Julien	S1	185,6	
TOSONI Stéphanie	D1	174,8	
BOSQUET Jean Marc	S2	108,3	
FLORET Marc	S3	79,6	
PECQUENARD Pascal	S3	74,7	

Tir Récréatif séries de 20 coups		Cat.	Pistolet 50m
BERTIZZOLO Settimo	S3	164	
COLIN Jean Marc	S3	161	
DUPUIT Anne	D2	158	
MATON André	S3	158	
PETINGA Priscilla	D1	155	

Tir Récréatif séries de 10 coups		Cat.	Armes Anciennes
MONIN Floris	S2	85	
CORDEAU Michel	S3	85	
STINGRE Gérard	S3	84	
RODOLPHE Thierry	S2	75	
DELAVENAY François	S3	69	

Tir Récréatif séries de 10 coups		Cat.	Carabine 100m
BLEUZEN Jonathan	S1	100	
COULON Olivier	S2	96	
ROUX Emmanuel	S2	95	
MARTIN Blaise	S1	88	
RODOLPHE Thierry	S2	84	
BUHOT Gérard	S3	79	
FANTON Eric	S3	79	



"Aux Chevaliers Tireurs"

restaurant bar

Repas convivial
tout public
Tous les midis
du lundi au samedi
Carte le week-end

Repas soirée en semaine et
week-end sur réservation
(à partir de 20 personnes)



Les jours de concours,
Romain vous propose
des formules "tout compris"
pour les tireurs.

OUVERT À TOUT PUBLIC

04 79 44 36 16
romain.cort@gmail.com

Parc ombragé,
parking fermé, terrasse.



Challenge 10m • Décembre 2022

CARABINE 10 M

EDT MINIMES FILLES										
1	ARNAUD-GODDET	Melyssa	CT Chambéry	75,9	78,7	82,4	72,9			309,9
2	MONIN	Eline	CT Chambéry	80,6	72,3	64,9	56,8			274,6

CADETS FILLES										
1	MORAND	Luanne	Tir Sportif Beaumontois	99	103,7	99,1	97,7	96,3	101,6	597,4
2	ARNAUD-GODDET	Ludivine	CT Chambéry	100,2	96,5	99,9	96,4	99,7	97,1	589,8
3	CHENE	Tess	CT Chambéry	96,8	98,7	95,6	96	98,8	98,7	584,6
4	VENET	Léna	Société Tir Bourg en Bresse	97,6	94,6	96,6	89,6	94,3	90,9	563,6
5	MONIN	Jeannice	CT Chambéry	84,4	79	74,6	94,3	71,3	77,1	480,7

CADETS GARCONS										
1	GOBERTIER	Alexis	CT des Abrets	92,3	93,4	93,1	89,4	91,6	93	552,8
2	MELQUIOT	Sébastianio	Fraternelle Tir	80,7	85,4	79,3	77,1	85,3	76,7	484,5

JUNIORS FILLES										
1	BUONGRAZIO	Luna	CT des Abrets	96,6	95,4	98,6	96,1	95,9	100,5	583,1

JUNIORS GARCONS										
1	DHONT	Hugo	Société Tir Bourg en Bresse	94	100,7	99,8	101,4	94,9	97,5	588,3

DAMES 1										
1	GROS	Coralie	CT des Abrets	92,9	92	94,7	92,6	90,4	93,2	555,8

SENIORS 1										
1	MARAIS	Alexis	Société Tir Bourg en Bresse	101,2	100,1	99	103,1	103,9	99,9	607,2
2	VAN DE WALLE	Anthony	TO Valentinois	97,7	100,9	100,1	95,9	96,8	97,3	588,7
3	CHOLET	Florent	Fraternelle Tir	78	79,6	80,6	76,3	80,3	82	476,8

SENIORS 2										
1	BEDOS	Luc	CT Chambéry	97,6	99,3	97,5	99,4	101,7	98,2	593,7
2	ROBERT	Christophe	CT de Modane	97,7	96,2	98,3	95	99,8	99,1	586,1
3	LABLANCHE	Didier	Arqueuse Douvaine	95,8	97,4	98,5	97,7	99,8	95,7	584,9
4	SCHMITTER	Sylvain	Rhodia Club	95,8	95,9	95,7	95,7	94,4	94,3	571,8

SENIORS 3										
1	BULOT	Didier	CT de Modane	51,7	62,1	48,1	55	49,6	43,3	309,8

PISTOLET 10 M

JUNIORS GARCONS										
1	MARECHAL	Jessy	Société Tir Bourg en Bresse	90	89	98	95	94	92	558

DAMES 1										
1	CANTON	Anne Alice	Société Tir Bourg en Bresse	94	86	88	90	90	91	539
2	LAIDEBEUR	Camille	CT Chambéry	84	73	72	83	82	84	478

DAMES 2										
1	DUJUIT	Anne	CT Chambéry	91	87	91	91	94	92	546
2	CANEPARI	Carine	CT Chambéry	90	82	86	84	84	89	515

DAMES 3										
1	PERRET	Madeleine	CT Chambéry	84	78	78	81			321

SENIORS 1										
1	PERRET	Jean-François	CT Chambéry	92	94	91	92	96	90	555
2	BUIRON	Jean-Baptiste	Société Tir Bourg en Bresse	95	92	91	96	91	90	555
3	DARAGON	Benjamin	CTICBJ	93	95	93	97	86	86	550
4	ELOY	Philippe	Tir Sportif Beaumontois	91	89	88	94	95	87	544



SENIORS 2										
1	DAJLANI	Andi	ST Grenoble	91	89	96	93	90	89	548
2	LARIVIERE	Arnaud	Arquebuse Douvaine	92	93	88	88	94	90	545
3	FLEITOU	Jean-Paul	CTICBJ	86	92	91	91	96	86	542
4	SELVA	Didier	CT Chambéry	87	93	88	87	87	93	535
5	LAROUBLE	Eric	AVTS Voiron	88	90	92	91	85	85	531
6	BLEUET	Christophe	Cible Belleysanne	85	79	82	88	91	86	511
7	MONIN	Floris	CT Chambéry	74	79	79	85	83	84	484

SENIORS 3										
1	COLIN	Jean-Marc	CT Chambéry	91	88	95	93	93	89	549
2	BUISSON	Eric	ASPL Tir	88	92	94	94	88	90	546
3	BERTIZZOLO	Settimo	CT Chambéry	89	93	90	86	89	90	537
4	SOUFI	Fayçal	TO Savoisien	86	83	88	90	83	82	512
5	PITAVAL	Thierry	ST Grenoble	81	83	88	85	85	88	510
6	VIRONE	Joseph	ST Grenoble	81	82	88	89	86	81	507
7	PERRET	Henry	CT Chambéry	73	69	75	84	73	69	443
8	PINTO	Pierre	ST Grenoble	80	75	68	68	76	76	443
9	LIDOME	Jacques	CT Chambéry	71	75	76	65	79	66	432

PISTOLET STANDARD 10M

DAME 1								
1	CHABAS	Coralie	Salesienne Annecy	86	85	86	78	335

DAMES 2								
1	DUPUIT	Anne	CT Chambéry	92	90	83	88	353
2	CANEPARI	Carine	CT Chambéry	71	84	81	80	316
3	PERRET	Madeleine	CT Chambéry	63	75	72	82	292

SENIORS 1								
1	DARAGON	Benjamin	CTICBJ	82	84	84	79	329

SENIORS 2								
1	DAJLANI	Andi	ST Grenoble	83	89	87	85	344
2	FLEITOU	Jean-Paul	CTICBJ	85	70	78	79	312
3	LAROUBLE	Eric	AVTS Voiron	74	80	80	77	311

SENIORS 3								
1	VIRONE	Joseph	ST Grenoble	82	85	88	86	341
2	COLIN	Jean-Marc	CT Chambéry	88	85	80	84	337
3	BERTIZZOLO	Settimo	CT Chambéry	74	80	87	81	322
4	PITAVAL	Thierry	ST Grenoble	76	68	75	74	293
5	PINTO	Pierre	ST Grenoble	63	66	72	64	265

PISTOLET VITESSE 10M

DAME 1								
1	CHABAS	Coralie	Salesienne Annecy	1	4	4	7	16

DAMES 2								
1	DUPUIT	Anne	CT Chambéry	6	6	4	5	21
2	PERRET	Madeleine	CT Chambéry	2	5	3	3	13

SENIORS 1								
1	DARAGON	Benjamin	CTICBJ	8	5	3	7	23

SENIORS 2								
1	LAROUBLE	Eric	AVTS Voiron	3	3	4	3	13
2	FLEITOU	Jean-Paul	CTICBJ	2	4	1	5	12
3	BLEUET	Christophe	Cible Belleysanne	1	4	1	4	10
4	DAJLANI	Andi	ST Grenoble	2	3	3	2	10

SENIORS 3								
1	BERTIZZOLO	Settimo	CT Chambéry	3	5	4	3	15
2	COLIN	Jean-Marc	CT Chambéry	5	3	4	2	14



Mars 2024			Avril 2024			Mai 2024			Juin 2024			Juillet 2024			Août 2024			
1	Ve		1	Lu	Lundi de Pâques	14	1	Me	Fête du Travail	1	Sa		1	Lu		27	1	Je
2	Sa		2	Ma		2	2	Je		2	Di		2	Ma		2	2	Ve
3	Di	Dptx EDT	3	Me		3	3	Ve		3	Lu	23	3	Me		3	3	Sa
4	Lu		4	Je		4	4	Sa	Rgx TAR	4	Ma		4	Je		4	4	Di
5	Ma		5	Ve		5	5	Di	Rgx TAR	5	Me		5	Ve		5	5	Lu
6	Me	Dptx EDT	6	Sa	Rgx AA	6	6	Lu		6	Je		6	Sa		6	6	Ma
7	Je		7	Di		7	7	Ma		7	Ve		7	Di		7	7	Me
8	Ve		8	Lu		8	8	Me	Fête de la Victoire	8	Sa		8	Lu		8	8	Je
9	Sa		9	Ma		9	9	Je	Ascension	9	Di		9	Ma		9	9	Ve
10	Di	Dptx AA	10	Me		10	10	Ve	CDF EDT CHALONS EN CHAMPAGNE	10	Me	24	10	Me		10	10	Sa
11	Lu		11	Je		11	11	Sa		11	Ma		11	Je		11	11	Di
12	Ma		12	Ve		12	12	Di		12	Me		12	Ve		12	12	Lu
13	Me		13	Sa	Dptx TAR	13	13	Lu		13	Je		13	Sa		13	13	Ma
14	Je		14	Di	Dptx TAR	14	14	Ma		14	Ve	CDF TAR VOLMERANGE	14	Di		14	14	Me
15	Ve		15	Lu		15	15	Me		15	Sa		15	Lu		15	15	Je
16	Sa	CDFC 10m HAGUENEAU	16	Ma		16	16	Je	CDF AA	16	Di	Fête des Pères	16	Ma		16	16	Ve
17	Di		17	Me		17	17	Ve	VOLMERANGE LES MINES	17	Lu	25	17	Me		17	17	Sa
18	Lu		18	Je		18	18	Sa	Rgx 3*20-VO	18	Ma		18	Je		18	18	Di
19	Ma		19	Ve		19	19	Di	Pentecôte	19	Me		19	Ve		19	19	Lu
20	Me		20	Sa		20	20	Lu	Lundi de Pentecôte	20	Je		20	Sa		20	20	Ma
21	Je		21	Di		21	21	Ma		21	Ve	AG Club	21	Di		21	21	Me
22	Ve		22	Lu		22	22	Me		22	Sa		22	Lu		22	22	Je
23	Sa	TRAVAUX DE PRINTEMPS	23	Ma		23	23	Je		23	Di		23	Ma		23	23	Ve
24	Di	TIR SAINT BENOIT	24	Me		24	24	Ve		24	Lu	26	24	Me		24	24	Sa
25	Lu		25	Je		25	25	Sa	Rgx 25-50m	25	Ma		25	Je		25	25	Di
26	Ma		26	Ve		26	26	Di	Rgx 25-50m / Fête des Mères	26	Me		26	Ve		26	26	Lu
27	Me		27	Sa		27	27	Lu		27	Je		27	Sa		27	27	Ma
28	Je		28	Di		28	28	Ma		28	Ve		28	Di		28	28	Me
29	Ve		29	Lu		29	29	Me	TIRS DES ELEPHANTS	29	Sa	MAITRISE PRINTEMPS 25-50M	29	Lu		29	29	Je
30	Sa	CHALLENGE AA	30	Ma		30	30	Je		30	Di		30	Ma		30	30	Ve
31	Di	Rgx EDT Samedi Dimanche +1 h	31	Sa		31	31	Ve		31	Me		31	Me		31	31	Sa

Manifestat* du club

Dptx au club
Rgx au club

Fermeture du 100M
Fermeture du 100M

CDF

Zone A
Zone B
Zone C

Nos différents stands de tir

Les cours collectifs (adultes et école de tir) se déroulent sur 1h, en priorité au stand 10 m selon le calendrier scolaire. Ils sont à organiser directement avec les moniteurs sur les plages horaires dans le tableau ci-dessous.

Des cours particuliers sont possibles auprès des moniteurs professionnels, en dehors de ceux dédiés au club.

Cours

JOURS	HORAIRES	PUBLIC
Lundi	15h-17h 17h-19h 19h-21h	Tout public Ecole de tir Adultes
Mardi	14h-21h 18h-19h	Tout public Compétitions
Mercredi	14h-18h 18h-20h	Ecole de tir Adultes
Jedi	15h-17h 17h-20h 20h-21h	Tout public Compétitions Adultes
Vendredi	14h-19h	Tout public
Samedi	15h-17h	Tout public

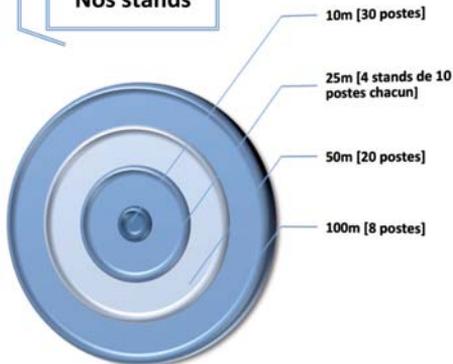
Tirs contrôlés

JOURS	HORAIRES
Mardi	14h
Vendredi	14h
Samedi	14h

Les dates sont communiquées selon un planning (via framadata)

Les horaires

Nos stands



Stand 10m : 9h à 21h (en fonction des cours avec votre moniteur)

Stand 25m (n°1 et 2) accès grand hall

Du lundi au dimanche 9h30-12h/14h-19h*

Balles plomb autorisées (22LR /32 WC/38 WC & poudre noire)
Balles blindées et chemisées interdites

Stand 25m gongs (n°3) gros calibres autorisés

Semaine : 10h-12h/14h-19h*

Dimanche : 10h-12h fermé le dimanche après-midi

Stand 25m (n°4) Gros calibres autorisés

Semaine : 10h-12h/14h-19h*

Dimanche 10h-12h

Dimanche après-midi 14h30-17h (22LR /32 WC/38 WC & poudre noire)

Stand 50m : 22 LR et poudre noire

Du lundi au dimanche 9h30-12h/14h19h*

Stand 100 m (en présence d'un permanent)

Semaine 10h-12h/14h-18h*

Dimanche 10h-12h fermé le dimanche après-midi

* Il est interdit de pratiquer le tir à l'extérieur dès la tombée de la nuit en hiver. Pour les autres saisons se conformer aux horaires ci-dessus

SOS 
Coffretier • Serrurier
A2S DROUARD

DÉPANNAGE / OUVERTURE
TOUTES SERRURES
& COFFRES-FORTS
Coffre-fort / Blindage
Porte Blindée
Serrure haute sécurité
Verrou / Copie de Clés

Permanence magasin
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 8h à 12h & 14h à 18h
Mercredi & entre 12h et 14h
SUR RENDEZ-VOUS
Vacances Scolaires :
fermeture 17h

www.serrurerie-a2sdrouard.fr
49, rue Macornet - 73000 CHAMBÉRY

04 79 33 33 57
Fax : 04 79 33 31 66
serrurerie@a2sdrouard.fr



Jé . informatique

Vente de matériel
Dépannage
Dépannage à domicile

Du lundi au samedi
9h00-12h00
14h00-19h00

06 62 50 68 64 - 04 79 54 82 07 - je.informatique@gmail.com
24, place Georges Clémenceau - 73100 AIX LES BAINS





Le petit stand 10 m

comprend 10 cibles électroniques accessibles aux compétiteurs par un badge.

Le grand stand 10 m

comprend 15 postes à rameneurs électriques et cinq postes équipés de cibles basculantes pour pratiquer la discipline du pistolet vitesse.

Le tout se transforme en 30 postes électroniques les jours de concours en actionnant les chassis polyvalents.



Les stands 25 m

disposent de 40 postes dont 20 en ligne avec une électronique neuve permettant de proposer toutes les disciplines d'armes de poing et gongs.



Le stand 50 m

dispose de 20 postes avec rameneurs électriques pour carabines et pistolets libres.



Le stand 100 m

dispose de 8 postes de tir avec la plus grande amplitude de mise à disposition du fait de l'implication de nombreux responsables de tir, pour en garantir la bonne utilisation et la plus grande sécurité.

Les horaires d'ouverture sont affichés sur la porte d'entrée du stand.



Un stand "ball-trap"
armes anciennes s'ajoute à nos installations.



Championnats de France Ecoles de tir • Montbéliard



Lucie Monin, Valentine Marquis, Camille Flutaz, Alexis Bray, Philéas Monin et Naëlle Logie représentent le club lors de ce championnat. L'équipe Poussine Lucie, Valentine et Camille se classe 6^{ème}/29 équipes.



Championnats de France 10-18 m • Montluçon

Pour les adultes, 16 tireurs contre 13 la saison dernière ont participé aux championnats de France, ainsi qu'une équipe mixte.

Championnats de France des clubs 10 m • Saint-Gaudens



L'équipe pistolet, avec Anne Dupuit, Claudine Esparon, Priscilla Petinga, Franck Maquin et Jean-François Perret et leur coach Fabienne Paturaud remporte le titre de champion de France en 2^{ème} division, permettant à l'équipe de se propulser en 1^{ère} division la saison 23/24.



Championnats 25-50-300 m - CNTS • Déols

En carabine à 50 mètres, Solveig Dropsy remporte l'or et Corinne Chevallier la médaille d'argent. Solveig se classe 9^{ème} à la carabine 300 m.



Championnats des clubs 25-50 m - CNTS • Déols



Discipline pistolet 25 mètres : l'équipe composée de Carine Canepari, Franck Maquin, Priscilla Petinga, Jean-François Perret, Philippe Giansily se classe 6^{ème}/20 équipes. Elle garde sa place en 2^{ème} division pour la saison 2023/2024.



Championnats de France TAR (Tir aux Armes Réglementaires)* Volmerange les Mines



Pour sa première participation à un championnat de France, Laurent Puch se classe 18^{ème} en discipline pistolet/révolver.



Championnats de France Précision Rifle** CNTS • Déols



Dominique Maurice remporte la médaille d'argent.



Présentation de 2 disciplines de la Fédération Française de Tir



* Tir aux armes réglementaires (TAR)

L'objet de cette discipline est d'entretenir et d'utiliser les armes réglementaires qui ont été ou sont encore en dotation dans les différentes armées du monde, dans un esprit de sportivité et d'authenticité. Les compétitions de Tir aux armes réglementaires sont organisées par la Fédération Française de Tir en coopération avec l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) et avec la Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve (FNASOR).



** French Precision Rifle Association (FPRRA)

Le tir « Precision Rifle » est une discipline sportive de tir à l'arme longue à longues distances reconnu par la FFTir en mai 2022.



Son principe est de soumettre le tireur à des situations de tir variées nécessitant de s'adapter en permanence aux ateliers qui lui sont proposés. Le but pour le tireur est de toucher un maximum de cibles en métal en s'adaptant aux positions et au scénario imposés par le programme du match. Il doit faire 16 matchs de 10 coups en 90 s sur 2 jours.

D'un même poste de tir, le tireur peut être amené à engager des cibles à différentes distances, l'obligeant ainsi à bien connaître sa balistique afin d'adapter sa visée. Les distances d'engagement vont de 100 à 1 200 mètres maximum pour le gros calibre autre que les étuis Magnum et de 20 à 250 m pour le 22 LR.

A noter : Il n'y pas de déplacement à proprement parler mais des « transitions » d'une position à une autre toujours avec l'arme en sécurité.



Merci à vous !

Une belle journée de printemps

Samedi 1^{er} avril 2023, sous le signe de l'efficacité et de la convivialité, le club des Chevaliers Tireurs organisait sa journée annuelle « entretien et nettoyage de printemps ».

Près de 60 personnes ont œuvré pour réaliser petits ou gros travaux essentiels aux infrastructures et à la vie du club.

En point d'orgue, un repas partagé en salle d'honneur, dans une ambiance très conviviale et chaleureuse, où anciens et nouveaux adhérents se sont retrouvés autour de la cheminée.



Une aide appréciée

Courant septembre, certains(es) d'entre vous ont répondu présents(es) à l'appel lancé par le club pour venir en renfort auprès des équipes à pied d'œuvre pour le renouvellement des licences. Votre temps et votre engagement ont eu un impact positif, sur le dispositif mis en place, pour accueillir et faire visiter nos installations aux nouveaux adhérents.

Nous remercions également tous les bénévoles qui consacrent leur temps libre en mettant au service du club leur énergie et leurs compétences, qui œuvrent, de près ou de loin dans tous les domaines que ce soit. Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. Merci pour votre engagement et votre implication.

Zoom sur le bénévolat

La progression du nombre de bénévoles dans les associations est en hausse.

Plus de 16 millions de bénévoles œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. En 2023, 22,8 % des Français sont bénévoles dans une association, 18 % parmi les femmes et 22 % parmi les hommes. On parle d'ailleurs aujourd'hui plus de volontariat que de bénévolat.

Source : <https://recherches-solidarite.org>





COBALT
FORMATION

FORMATION SECOURISME | SÉCURITÉ PRIVÉE | PRÉVENTION INCENDIE
04 79 61 14 48 | 06 64 86 23 21 | www.cobaltformation.fr

PARTENAIRE DE



www.crystalsolution.fr



www.excelprotection.fr

Déclaration d'activité N° 82 73 01615 73 / Agrément SSIAP N° 73-08 / Autorisation d'exercice N°FOR-073-2023-05-29-20180655509*
*Ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (Art L612-14 du Code sécurité intérieure).

Libérez votre
créativité avec **HAORI**

SAJECLIM

Votre spécialiste

CLIMATISATION

POMPE À CHALEUR

**REPLACEMENT
DE CHAUDIÈRE**

**CONTRAT
D'ENTRETIEN**

SAV



TOSHIBA
Solutions de Chauffage & Climatisation



**Climaticiens
de France**
SILLON ALPIN

SAJECLIM

📍 Chambéry, La Motte-Servolex

📍 Grenoble, Fontaine

📍 Annecy



Votre partenaire depuis 1979

04 79 25 12 12 www.sajeclim.fr